

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ECHO DE LA FRANCE.

DE LA DOULEUR CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX*.

I

Le grand philosophe chimiste sir Humphrey Davy, lorsqu'il n'était encore qu'un adolescent, soutenait avec l'assurance irréflectée

* — *Du plaisir et de la douleur*, par Francisque Bouillet, 1 vol. in-12. Paris, chez Germer Baillière, éditeur, rue de l'École-de-Médecine. L'auteur de cette étude analyse surtout au point de vue psychologique la nature du plaisir et de la douleur. Il la définit lui-même une simple esquisse de la faculté d'éprouver plaisir ou douleur, faculté de l'âme pour laquelle il réserve exclusivement le nom de sensibilité. En divisant les causes de plaisir ou de douleur en physiques et en morales, il démontre l'identité d'essence des phénomènes affectifs et l'unité de la faculté d'où ils résultent. Les métaphysiciens et les poètes ont été plus consultés par M. Bouillet que les physiologistes et les pathologistes.

— *De la physionomie et des mouvements d'expression*, par Pierre Gratiot, 1 vol. in-18. Hetzel éditeur, rue Jacob.

L'article que nous publions était traduit avant la publication de ce volume, qui suffirait pour classer l'auteur au rang des physiologistes du premier ordre. Une notice sur sa vie et ses travaux, par L. Grandeau, rend pleinement justice au beau caractère comme aux titres scientifiques de Pierre Gratiot. Nous y glanerons quelques notes.

— *An Anatomy of Expression, etc.*, by sir Charles Bell; 2e édition.

— *La Main*, par le même.

— *Sir Charles Bell, sa vie et ses travaux*, 1 vol. in-18, par Amédée Pichot, D.-M. C'est surtout à sir Charles Bell que l'auteur de l'article emprunte ses théories et ses exemples. (N. R.)

de son âge que le stoïque païen avait bien raison de dire: "Non, douleur, tu n'es pas un mal!" Un jour qu'il se baignait dans la mer, un crabe lui saisit un doigt du pied et lui fit pousser des cris à être entendu d'un mille à la ronde. Son erreur lui fut ainsi démontrée. Il eût été cependant plus près de la vérité, si, même après la morsure du crabe, il avait dit: "O douleur, tu es un bien!" Quoique, par cette seconde assertion, nous ayons l'air de rapprocher deux paradoxes contradictoires, il n'en est pas moins vrai que, tant que la constitution de l'univers sera ce que l'ont faite les lois éternelles de la création, la conservation de notre existence dépendra de cette délicatesse d'organisation qui nous rend non-seulement susceptibles de ressentir la douleur aussi bien que le plaisir, mais qui encore peut convertir en douleur l'abus du plaisir lui-même. Le plaisir est un traître qui nous enivre et nous endort. La douleur, gardienne conservatrice, sentinelle toujours vigilante, nous avertit

du péril. Soit qu'on distingue deux sensibilités, une sensibilité psychologique et une sensibilité physique,—soit qu'il n'en existe qu'une, décomposée en sentiments et en sensations, cette sensibilité double ou simple, source à la fois de souffrances et de voluptés, ne saurait être suspendue impunément. C'est elle qui fait l'union intime et harmonique du corps et de l'âme; si bien que par elle un sentiment, né d'une pensée, d'un souvenir, d'une cause non matérielle, peut provoquer une sensation agréable ou désagréable, comme une sensation peut provoquer un sentiment *. Nous ne voulons nous occuper d'abord que de la sensibilité physique et de la douleur considérée comme la protectrice de chaque organe de l'économie animale doué d'une perception spéciale et localisée.

Rien n'explique une théorie comme un exemple. En voici un des plus significatifs, cité par le docteur Carpenter, psychologue éminent :

Un conducteur de bestiaux s'était endormi, un soir d'hiver, sur la plate-forme d'un four à chaux, avec une jambe reposant sur les pierres calcaires mises en tas pour cuire pendant la nuit. Ce qui était une douce chaleur lorsqu'il s'était couché devint un feu dévorant avant qu'il se levât. Son pied fut entièrement consumé jusqu'au-dessus de la cheville. Réveillé le lendemain matin par l'homme chargé de surveiller le four et ne se doutant pas de ce qui était arrivé, lorsqu'il posa son moignon par terre, cet homme vit l'extrémité tomber en poussière. Soit qu'il eût été engourdi par l'effet de l'acide carbo-

nique se dégageant de la pierre à chaux, soit que son insensibilité provint de toute autre cause, il n'aurait ressenti aucune douleur, et la conséquence de cette exemption même du sort commun de l'humanité fut qu'il expira quinze jours après à l'hôpital de Bristol.

Si nous n'avions pas la douleur pour nous avertir, la vie ne serait qu'une suite de semblables mésaventures * qui en abrégeraient inévitablement le cours. Un crabe aurait pu, au grand détriment de la chimie, manger le pied du futur sir Humphrey Davy sans qu'il eût le moindre soupçon de ce qui se passait. Si la douleur physique n'existait pas, les enfants s'estropieraient ou se tueraient avant que l'expérience leur eût fait comprendre le danger qu'ils courent en maniant tel ou tel instrument. Lord Kaimes conseillait aux parents de couper légèrement les doigts de leurs enfants avec un couteau, afin que les petits innocents apprissent à associer l'idée de la douleur à celle de la lame brillante avant d'avoir pu se faire un plus grand mal; mais il est évident que si la blessure n'était accompagnée d'aucune souffrance, les enfants se couperaient les doigts avec la même indifférence qu'ils couperaient une baguette de noisetier, ou ils les brûleraient à la flamme d'un corps en combustion avec autant de plaisir qu'ils brûlent un morceau de papier. Sans la douleur, nous ne pourrions proportionner

* Le sommeil sur la neige, par un froid intense, coïncide également la perte de ses pieds à plus d'un soldat pendant la retraite de Moscou. Les infortunés se réveillaient avec les pieds brûlés, sans avoir été réveillés par cette sensation de froid semblable à la brûlure.

On pourrait demander ici jusqu'à quel point un sommeil profond, sans être léthargique, abolit le *sens cutané*, qui perçoit spécialement des impressions simples, telles que celles du froid et de la chaleur, impressions qui se changent en douleur lorsqu'elles dépassent certaines limites.

(N. R.)

* "Entre le corps et l'âme, l'union est si intime, que les organes extérieurs eux-mêmes sont loin d'être indifférents à ces sentiments qui naissent de l'imagination." (Conférence sur la physionomie, par P. Gratiot.)

nos actions à la 'force de notre constitution et nos efforts à son pouvoir de résistance. Dans l'impétuosité de la jeunesse, nous frapperions des coups qui briseraient nos mains et rompraient nos bras ; nous ferions des sauts qui disloqueraient nos membres, et la fatigue ne nous enseignant plus que nos muscles ont besoin de repos, nous continuerions nos jeux ou nos exercices jusqu'à ce que le tissu vivant fût usé, avec la même insensibilité que nous usons nos vêtements et nos souliers. Mirabeau disait, en parlant d'un homme qui joignait beaucoup de paresse à une grande corpulence, que sa seule utilité était de faire voir jusqu'à quel point la peau pouvait s'étendre sans crever. Supprimez la douleur, cette limite sera continuellement outre-passée ; et les gourmands, n'éprouvant aucune sensation de malaise, continueront leurs excès jusqu'à ce qu'ils aient subi le sort de la grenouille de la fable, qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. Sir Charles Bell cite le cas d'un de ses malades qui avait perdu le sens de la chaleur dans sa main droite, et qui ne sachant pas que le couvercle d'un vase qui était tombé dans le feu était brûlant, le prit et le remit à sa place, ce qui occasionna la destruction de l'épiderme de sa main et de ses doigts. De pareils accidents se reproduiraient sans cesse, si la douleur ne nous faisait lâcher un objet plus vite que nous ne l'avons pris. Voltaire, plus philosophe ici que poète, a résumé en quelques vers ce que nous venons de dire en simple prose sur la douleur considérée comme la sentinelle protectrice qui nous fait à la fois reculer devant le mal présent et nous apprend à le prévenir ou l'éviter pour l'avenir :

Mortels, à vos plaisirs reconnaissez un Dieu.
Que dis-je, à vos plaisirs ? c'est à la douleur même
Que je connais de Dieu la sagesse suprême.
Ce sentiment si prompt dans nos corps répandu,
Parmi tous nos dangers sentinelle assidu,
D'une voix salutaire incessamment nous crie ;
" Ménégez, défendez, conservez votre vie,"
etc.

(Cinquième discours sur l'homme.)

Cette même Sagesse Infinie qui a établi la douleur pour notre protection l'a aussi distribuée de telle manière qu'elle atteint son but défensif en causant le moins de souffrance possible à ceux qui y sont assujettis. On peut consulter sur ce sujet les chapitres très-remarquables que sir Charles Bell lui a consacrés dans son traité sur la Main*. La peau est en quelque sorte l'ouvrage avancé que doit traverser toute attaque faite au corps de la place. Il était donc nécessaire que la peau fut le siège d'une sensibilité particulière, tant dans son propre intérêt que pour nous avertir de reculer devant toute violence tendant à endommager la chair qu'elle recouvre. Régulant nos idées de douleur sur ce que nous sentons à la surface, nous nous figurons que plus une blessure est profonde, plus la souffrance doit être vive : c'est là, selon sir Charles Bell, une illusion contraire à la réalité. " Le chirurgien qui emploie le bistouri, ajoute-t-il, a soin de faire connaître au patient que le pire est passé quand la peau a été traversée ; et si, dans le cours de l'opération, il devient nécessaire d'agrandir l'incision extérieure, ce retour à la peau est beaucoup plus douloureux que l'incision primitive, en raison du contraste qu'il présente avec l'insensibilité relative des parties

* On vient de réimprimer à Londres une édition populaire de cet admirable traité. 1865.

intérieures. Le muscle se trouve protégé, non par sa propre sensibilité, qui n'a rien d'extraordinaire, mais par la sensibilité de son enveloppe superficielle, laquelle constitue, dit sir Charles Bell, une défense plus efficace que si nos corps étaient revêtus du cuir d'un rhinocéros." Avoir donné aux tissus délicats de l'intérieur une exquise sensibilité à l'entaille d'un couteau ou au coup d'un bâton, eût été nous exposer à un surcroît inutile de souffrance. Le but a été suffisamment atteint en étendant sur ces tissus la couche mince d'une peau sensible à l'excès, trop antipathique aux coupures et aux coups pour se laisser approcher par aucun mal qu'il dépend de nous d'éviter.

Indépendamment de la protection qu'elle nous offre ainsi contre des dangers accidentels, la peau, par sa sensibilité même, est essentielle à notre existence dans les conditions journalières de la vie. C'est la peau qui, faisant les fonctions de thermomètre, nous dit si la température est appropriée à notre organisation et nous met également en garde contre les pernicieux extrêmes de la chaleur et du froid. C'est encore la peau qui détermine cette agitation instinctive qui est un des principes de la conservation du corps. Il faut qu'un paralytique repose sur des coussins moelleux et qu'on le change souvent de position, sans quoi, une pression continue sur la même surface arrête la circulation du sang, et cette interruption a pour conséquences la prompte destruction de la partie, la gangrène et la mort. Sir Charles Bell, appelant sur ce fait l'attention de ses auditeurs du Collège des chirurgiens, les pria de remarquer combien de fois, en l'écoutant, ils avaient changé de position sur leurs sièges afin de donner une autre as-

siette au poids de leur corps et de soulager les parties qui commençaient à s'engourdir. " Si vous étiez forcés, leur dit-il, de garder la même position pendant toute une heure, vous vous léveriez roidis par l'effet de la crampe." Cette action machinale continue même pendant que nous dormons, et s'il en était autrement, le sommeil, au lieu d'être le réparateur des forces de la nature, occasionnerait un dérangement de la circulation avec les maux qui peuvent en résulter*.

Non-seulement différentes parties de notre système sont douées de *sensibilités* qui diffèrent en degré, mais aussi de *sensibilités* qui diffèrent tout à fait en nature. Un ouvrier, qui avait eu le doigt arraché et ne tenant plus que par le tendon, vint trouver un élève du docteur Hunter. Le chirurgien, voulant s'assurer si cet homme avait quelque sensibilité dans son tendon, posa un cordon le long du doigt et, après avoir bandé les yeux au malade, coupa le tendon. " Dites-moi, demanda-t-il au patient, ce que je viens de couper ? — Vous avez coupé le cordon certainement," répondit celui-ci. Le fait est que le tendon était tout aussi insensible que le cordon. D'autres expériences ont prouvé que les tendons des muscles, les ligaments qui réunissent les articulations, les cartilages qui font les fonctions de coussinets à l'extrémité des os où ceux-ci agissent l'un sur l'autre, ne sentent ni les coupures, ni les brûlures. Mais le résultat est tout différent s'ils sont soumis à tension, à déchirement, à secousse. La raison en est évidente : la peau peut bien garan-

* Voir, dans le volume de P. Gratiolet, *De la physiologie et des mouvements d'impression*, tout le paragraphe sur le *sens cutané*, paragraphe développé par le paragraphe suivant sur le *toucher*, en tant que sens appréciateur de la forme.

tir les membranes intérieures des maux que nous avons signalés plus haut ; mais si elle doit avoir le jeu et la faculté d'adaptation essentielle à ses fonctions, sa souplesse serait trop grande pour lui permettre de servir de frein aux mouvements qui affectent les cartilages, les ligaments et les tendons. Ceux-ci ont donc été rendus sensibles aux secousses, aux déchirements, aux tensions, pour nous empêcher de sauter de grandes hauteurs, de nous élaner avec une violence extrême, de tordre nos articulations d'une manière incompatible avec la résistance du corps humain. La douleur causée par une foulure au pied montre que la punition suffit pour réprimer tous les excès de ce genre. Supposez ces sensibilités transposées, donnez aux membranes qui séparent ou relient entre elles les articulations, le même degré, la même nature de sensibilité qui appartiennent à la peau, et les mouvements ordinaires du corps, le poids même d'un pied sur l'autre, occasionneront autant de souffrance qu'on en éprouve en marchant sur un membre enflammé.

Paley admire le mécanisme à l'aide duquel tout ce que nous mangeons ou buvons glisse vers l'œsophage, en passant par-dessus l'entrée de la trachée-artère, sans y tomber. Un petit cartilage mobile, l'épiglotte, qui se lève quand nous respirons, est rabattu sur le conduit aérien par le poids des aliments et par le jeu des muscles dans l'acte de la déglutition. Ni solides, ni liquides, en un mot, ne peuvent passer sans fermer la trappe en passant. Mais ce n'est pas tout. L'orifice qui forme l'entrée du conduit aérien, et qui n'est jamais entièrement fermé tant que nous respirons, est doué d'une sensibilité extrême au contact de la moindre parcelle de

matière. Le plus petit objet qui touche le bord de cette ouverture détermine un rapprochement immédiat de ses parois, qui arrête à son entrée le corps étranger. Il est arrêté ; mais s'il n'est déplacé, il tombera nécessairement dans les poumons à la prochaine inspiration. Pour opérer son expulsion, la sensibilité de l'orifice du conduit aérien met violemment en action toute une classe de muscles inférieurs qui comprimant la poitrine, chassent l'air avec une force qui expulse l'intrus. La toux convulsive qui se produit quand nous suffoquons est l'effort énergique que fait la nature pour nous soulager, si quelque chose a échappé par hasard à l'épiglotte protectrice. Cette propriété, à laquelle nous sommes sans cesse redevables de notre vie, est limitée à un seul point du larynx. Elle ne s'étend pas (c'est sir Charles Bell qui l'affirme) aux autres parties du conduit aérien, mais n'appartient qu'à l'orifice, c'est-à-dire au seul endroit où elle soit nécessaire. Il n'est pas moins curieux d'observer que, tout en étant aussi sensible au contact du plus léger atome, le conduit aérien supporte docilement les courants atmosphériques qui circulent sans cesse sur ses parois irritables. Il rejette une miette de pain ou une goutte d'eau avec un spasme qui ébranle tout le corps ; mais si on l'abandonne à lui-même et à sa fonction naturelle, l'intromission de l'air seul, il n'y a pas d'organe plus tranquille. Nous ne le sentons même point : un homme ne sait pas qu'il a une trachée-artère. Cette faculté de perception si délicate, cette irritation contre toute intrusion, et en même temps ce calme parfait et cette aisance lorsqu'rien ne trouble son jeu régulier, sont des propriétés qu'on ne se

serait pas attendu à trouver réu- nics dans un même organe. C'est cependant sur la réunion de ces qualités presque incompatibles, ici comme dans quelques autres parties de notre corps, que reposent notre sûreté et notre bien-être,— notre sûreté sur leur sensibilité, notre bien-être sur leur repos.

Un autre exemple, cité encore par sir Ch. Bell, est celui du cœur. Le célèbre docteur Harvey examina, sur l'invitation de Charles Ier, un seigneur de la famille Montgomery qui, par suite d'un abcès, avait à la poitrine une ouverture fistuleuse, par laquelle on pouvait voir et manier son cœur. Le grand physiologiste fut étonné de trouver cet organe insensible. "Jel'amenai au roi, dit-il, afin que Sa Majesté pût voir et toucher une chose aussi extraordinaire et reconnaître comme moi que, excepté quand nous touchions la peau extérieure ou quand il voyait nos doigts dans la cavité, ce jeune seigneur ne savait pas que nous touchions son cœur." Et pourtant c'est au cœur que nous rapportons nos joies, nos chagrins, nos affections: nous parlons d'un bon cœur et d'un mauvais cœur, nous disons qu'un homme a le cœur dur, un cœur loyal, qu'il n'a pas de cœur. Garanti de toute violence physique par le rempart des côtes, le cœur n'est pas doué d'une sensibilité qui aurait été inutile à sa conservation; mais, en même temps qu'il peut être touché avec la main sans donner à l'individu aucun avis du fait, il est incontestable qu'il répond aux diverses émotions de l'âme, et l'on s'accorde généralement à le reconnaître comme le siège de nos plaisirs, de nos chagrins, de nos sympathies, de notre haine et de notre amour. Souvent des personnes sont tombées mortes par suite de la violence de ses contradictions

ou de ses expansions à l'annonce subite de quelque bonne ou mauvaise nouvelle: ses parois musculaires, trop fortement tendues vers le haut ou vers le bas, ne peuvent plus reprendre leur position normale; et un des motifs de cette propriété du cœur est probablement de contribuer à modérer les passions par les sensations physiques inquiétantes qu'elles excitent.

Le cerveau est renfermé dans une boîte osseuse qui le protège contre les corps extérieurs*. Toutes nos sensations corporelles dépendent des nerfs; mais les nerfs eux-mêmes ne font pas naître de sensations, s'ils ne sont en rapport avec le cerveau. Le cordon nerveux qu'on appelle, dans le langage familier, la moelle épinière, est le canal par lequel cette communication est entretenue pour la plupart d'entre eux; et quand une section de ce qu'on peut appeler la grande ligne mère, affectée au transport de nos sensations, est malade et que, par suite de la solution de continuité, les nerfs placés au-dessous de cette partie malade ne peuvent plus transmettre, comme par le passé, leurs avis au cerveau, la portion du corps qui se trouve ainsi isolée peut être brûlée ou coupée en morceaux, sans qu'il en résulte plus de douleur que si elle appartenait à un cadavre au lieu d'appartenir à un corps vivant. Le cerveau donc, subordonné d'ailleurs à l'âme, est le centre physique de toute sensation †. Cepen-

* Le crâne est comme le casque naturel du cerveau." (*An Anatomy of Expression*, p. 145.)

† Les propriétés les plus importantes de la vie appartiennent au système nerveux, qui comprend le cerveau, les organes des sens et les agents de la volonté. Par l'appareil des nerfs sont communiquées les sensibilités, qui régissent et dirigent les mouvements instinctifs ou automatiques. Le système nerveux gouverne ainsi les actes de la volition aussi bien que les mouvements appartenant à l'organisation vitale.

dant, chose étrange à dire, il est lui-même insensible aux blessures qui occasionnent une douleur à la peau, et qu'il nous fait seul sentir. "Le cerveau, dit sir Ch. Bell, est aussi insensible que le cuir de notre soulier, et on en peut enlever un morceau sans interrompre le malade dans la phrase qu'il prononce." Protégé contre les lésions du dehors par la boîte osseuse qui l'enveloppe, le cerveau n'en a pas la perception lorsqu'elles sont dirigées contre sa propre substance, tout en étant l'unique source de la douleur que causent ces mêmes lésions dirigées contre les autres parties du corps. Mais le crâne ne saurait le défendre contre les effets de l'intempérance, d'une atmosphère viciée, d'une tension d'esprit trop prolongée. Aussi le cerveau, insensible à l'action du bistouri, est-il parfaitement insensible à ces dérangements, et, dans ces cas, les étourdissements, les migraines, les symptômes apoplectiques nous avertissent à temps de remédier au mal, si nous ne voulons porter la peine de notre imprudence.

Puisque la douleur ne peut être ressentie et qu'aucun autre sens ne peut être exercé que par l'intermédiaire des nerfs, c'est à ceux-ci qu'il faut faire remonter les impressions si diverses dont le corps est susceptible. C'est ici que sir Charles Bell a fait cette belle découverte qui lui assure un des premiers rangs parmi les plus grands physiologistes du monde. Des paires de nerfs se détachent, à de courts intervalles, sur toute la longueur de la moelle épinière; se

ramifiant par tous le corps, ils sont l'intermédiaire des communications entre les différents tissus et la moelle épinière et, au moyen de la moelle épinière, avec le cerveau. Chaque nerf a deux racines, qui sortent séparément du côté de la moelle épinière, mais qui se réunissent presque aussitôt et se prolongent en un seul cordon. Sir Charles Bell découvrit ce fait capital, qui a jeté un grand jour sur le système nerveux, qu'une de ces racines se composait exclusivement de nerfs de la sensibilité, et l'autre exclusivement de nerfs du mouvement. Si l'on irrite la racine qui sort le plus près du dos de la moelle épinière, il en résulte une douleur aiguë. Si l'on irrite la racine qui sort vers le devant de la moelle épinière, il n'en résulte aucune douleur, mais des mouvements musculaires qu'il est impossible de réprimer. Que l'on coupe la première, ou racine postérieure, et la sensibilité des parties avec lesquelles le nerf se trouve en rapport est détruite, tandis que la faculté de mouvement reste entière. Que l'on coupe la seconde, ou racine antérieure, et les mêmes parties se trouvent privées de mouvement, tandis que leur sensibilité reste aussi vive que jamais*. Les deux espèces de fibres qui continuent à courir en un seul cordon sur la plus grande partie de leur développement, et qui paraissent identiques en structure, ont cependant

L'anatomie du système nerveux nous démontre non-seulement les diverses propriétés de la fibre vivante, mais encore les relations des organes entre eux et la dépendance qui asservit le système musculaire à ces organes.

(The Nervous system of sir Charles Bell.)

* Sir Charles Bell n'arriva pas tout d'abord à cette démonstration de la connexité des racines nerveuses avec la moelle épinière, et par la moelle épinière avec le cerveau. Il avait commencé par croire que les racines postérieures étaient en relation, non avec les colonnes moyennes de la moelle épinière, mais avec une autre substance nerveuse distincte, appelée colonnes postérieures. Cette première opinion adoptée et soutenue par le professeur Longet, fut encore représentée comme la théorie de sir Charles Bell longtemps après qu'il l'avait lui-même abandonnée pour la seconde. (N. R.)

des fonctions aussi distinctes que le sont la vue et l'ouïe, et qui ne pourraient pas plus être échangées entre elles que nous ne pouvons entendre avec l'œil ou voir avec l'oreille. Le même nerf aurait pu, car on ne voit rien qui s'y oppose, être doué de la double propriété de donner naissance à la sensation et au mouvement (comme cela a lieu pour le nerf du goût, qui paraît être en même temps un nerf de sensation ordinaire); mais il en serait résulté une complète confusion dans le système d'après lequel la douleur est réglée. Il faut que les muscles qui sont destinés à produire le mouvement soient traversés par des nerfs moteurs. Si ces derniers avaient eu la faculté d'exciter les sensations aussi bien que de causer les contractions qui nous font nous asseoir, nous lever, marcher, courir, soulever des fardeaux, frapper, les tissus intérieurs auraient été aussi sensibles que la peau, et

les diverses actions de nous asseoir, de nous lever, de marcher, de courir, etc., auraient été aussi pénibles qu'une maladie. Dans le plan merveilleux de la Providence, des fibres semblables ont été investies de fonctions séparées; et les muscles cachés étant abondamment pourvus de nerfs de mouvement, tandis qu'ils possèdent peu de ces nerfs de sensations qui donnent des propriétés si exquisées à nos téguments extérieurs, chaque organe remplit ses propres fonctions sans que l'ensemble du système en souffre *.

A. P.

(A continuer.)

* Depuis quelque temps, un nouveau texte de discussion sur le système nerveux est offert aux physiologistes aussi bien qu'aux psychologues par M. Lionel S. Beale, qui prétend, contrairement à l'opinion générale, que les nerfs des muscles ne sont nullement continus avec le tissu contractile. Il est très-probable, en effet, qu'au lieu de se perdre dans ce tissu ou de revenir se terminer en extrémités flottantes dans le cerveau, les fibres nerveuses se retournent sur elles-mêmes et forment une espèce de réseau à travers lequel le courant de la force ne va pas extérieurement aux fibres musculaires qu'elle influence. (N. R.)

REVUE LITTÉRAIRE.

LA RÉFORME DU LUXE PAR LE THÉÂTRE.

LA FAMILLE BENOITON, COMÉDIE PAR M. VICTORIEN SARDOU.

(Voir pages 58 et 85.)

XIV

Pendant que les maris et les pères se dévouent ainsi à la rude tâche de se faire pourvoyeurs d'argent, pendant qu'ils y usent leur intelligence et y prodiguent leur vie, que deviennent les jeunes femmes et les jeunes filles au profit desquelles est accepté ce labeur et accompli ce sacrifice ?

Trouvent-elles au moins dans

ce loisir si chèrement acheté l'heureuse occasion d'élever leur âme, de cultiver leur cœur, d'agrandir leur esprit ? S'efforcent-elles d'assurer quelque emploi utile à leur temps, d'ennoblir leur vie de façon à devenir tout à la fois les anges tutélaires et les enchanteresses de la famille ? Les jeunes gens que la fortune a élevés de façon à leur permettre de poser le pied dans le monde sur un échelon moins infé-

rieur, songent-ils à mettre à profit ces chances heureuses qui leur sont acquises, de façon à monter à leur tour, jusqu'à ce qu'ils atteignent enfin les plus hauts sommets de la société, couronnant par cette récompense les efforts heureux de leurs parents ?

C'est ici surtout qu'apparaît dans son impuissance la plus énergique, le néant de la richesse.

Il ne suffit pas de donner à une jeune fille du loisir, des maîtres, des ressources pour qu'elle songe à cultiver son esprit. Il ne suffit pas de mettre entre ses mains une bourse remplie d'or pour qu'elle aille, d'instinct et sans que le chemin lui en soit montré, la vider entre les mains des pauvres. Il ne suffit pas de donner à qui que ce soit le moyen de bien faire : il faut encore lui en inspirer le désir, lui en enseigner le goût, lui en communiquer la force.

Que de pères feraient mieux de diminuer de cinquante ou de cent mille francs l'avoir qu'ils laisseront à leur fils, et de remplacer ces quelques écus qu'ils auraient de moins par un bon conseil, une bonne parole, une leçon opportune, qui leur apprend à connaître la valeur de l'argent et à en respecter l'emploi ! Lequel des deux est le plus utile, ou de grossir encore le patrimoine de cet héritage déjà énorme, ou bien d'enseigner à cette jeunesse dont la tête se perd par l'ivresse de l'argent, quelques-uns des usages qu'on en peut faire ?

XV

Les pères qui ne laissent rien ignorer à leurs fils dès qu'il s'agit des meilleurs méthodes pour gagner de l'argent, ne leur légueront peut-être pas un mot dont après leur mort puisse se souvenir l'âme de leur enfant. Sous ce rapport

l'héritage de la famille sera bien mince. Il n'est pas étonnant qu'ils se fassent, sur la conduite et l'emploi de la vie, les idées les plus étranges et les moins justifiables.

Leur activité n'a plus, comme celle de leur parents, la préoccupation incessante de travailler, de gagner, de spéculer. Il faut donc lui trouver une occupation qui l'absorbe, une chimère qui la flatte, un idéal qui la surexcite. Dès que l'idée de percer au moyen d'une distinction véritable, de conquérir et de faire accepter une supériorité réelle, demeure inaccessible à leur intelligence, il est tout simple qu'on y substitue un effort pour briller à tout prix, pour faire retourner les yeux des passants et se ménager à défaut d'autre satisfaction, une réputation éclatante, dût ce retentissement toucher ou aboutir au scandale.

Dès qu'on entre dans cette voie, la prodigalité des dépenses ne connaît plus de frein, ni l'extravagance des inventions de limite ; alors viennent pour les femmes "les toupets rouges, les oiseaux, les panaches, les "basquines, les travertissements de clown et de tireuse de cartes *." Alors viennent, sous prétexte de toilette, ce que l'on appelle les "costumes de caractère. Voici une Hongroise !... une gitana !... un lancier polonais !... une vivandière !... "un débardeur !..." Alors une jeune femme à qui l'on parle sérieusement du bonheur de son mari et de l'avenir de ses enfants, répond qu'elle ne saurait songer à l'épargne, "qu'elle économise tant qu'elle peut et qu'elle ne se fera pas montrer au doigt pour cette "belle ré forme... L'économie pour elle c'est la misère †... Elle ne

* Acte II, scène xiv.

† Acte II, scène v.

“ veut pas déchoir de la réputation d'élégance qu'elle a conquise *.”

“ Ah !... papa !... que c'est donc beau tous ces sacs !... *.”

XVI

Si, dans ce nouvel ordre de choses, la femme met toute sa gloire à triompher par la toilette, les jeunes gens n'aspirent pas avec moins d'impatience à devenir, sinon célèbres, au moins fameux. “ La gloire, dit Théodule Benoiton, c'est le scandale †.” Il y avait longtemps “ qu'il rêvait de faire son petit scandale dans la rue. “ Il n'y a rien qui pose comme un scandale. Pendant vingt quatre heures on ne parle que de vous, et vous voilà célèbre ‡.” Il ne se contente pas de se faire arrêter, avec tous les membres de son club ; il prend soin “ d'envoyer au journaux une petite note... avec tous les noms... le sien en tête.—Nous avons remarqué parmi les plus tapageurs, les plus débraillés et les plus ivres, le jeune Théodule Benoiton... “ Avec cela il deviendra fameux dans les quatre parties du monde comme polisson §.”

Il n'est pas jusqu'au jeune Fanfan Benoiton qui n'ait, pour vertu, “ une juste aspiration au coffre-fort de papa... qui est l'idéal !... ¶” suivant la spirituelle remarque du vicomte de Champrosé. Le pauvre père a toutes les peines du monde à l'empêcher de “ farfouiller dans son coffre-fort ¶.” Lorsque, à force de persévérance, Fanfan est parvenu à l'ouvrir, il lève les bras avec extase en même temps qu'il lui échappe un cri du cœur :

* Acte II, scène XIV.

† Acte IV, scène IV.

‡ Acte III, scène III.

§ Acte IV, scène IV.

¶ Acte II, scène VII.

¶ Acte III, scène VII.

XVII

Je passe, afin de terminer, sur ce qu'a de véritablement odieux, au point de vue de la simple honnêteté pécuniaire l'étrange conduite de Marthe... Devant quelle morale, même la plus indulgente et la plus facile, pourra-t-elle se justifier de risquer, pour gagner l'argent qui lui manque, une somme qu'elle n'a point, et qu'en cas de perte il lui est moralement impossible de se procurer ? Quelles sont ces mœurs étranges qui lui permettent, aux bains de mer de Dieppe, d'accepter un service d'argent de la part d'un homme qu'elle n'a jamais vu et contre les intentions duquel sa délicatesse n'a point de garanties ? Comment peut-elle, sur un mouvement de mauvaise humeur, renouveler cette faute aux courses de Versailles, et, sans garder aucun souvenir de la terrible expérience qu'elle a déjà faite, s'exposer une seconde fois à la même détresse et à la même anxiété !

XVIII

On pourrait faire un livre tout entier avec le rôle d'Adolphine, et je regrette, pour ma part, que l'auteur n'ait pas donné plus de développement à ce personnage épisodique.

Il y a eu, de tout temps, des vieilles filles impatientes de leur âge et fatiguées de leur état ; de tout temps on les a vues, dans leur désir frénétique d'atteindre le but tant désiré, dépasser la juste mesure et prendre des extravagances pour des exploits. Sous ce rapport le type n'aurait rien de nouveau.

* Acte III, scène VIII.

Mais ce que notre temps présente d'inouï et d'original, ce sont ces jeunes filles assez riches pour afficher encore tant qu'elles consentent à demeurer dans le célibat, un luxe que leur art embellit et que leur économie multiplie, et qui cependant n'ont point assez de fortune pour permettre à un mari raisonnable d'affronter volontairement les perspectives de toilette qu'elles lui laissent entrevoir :

“ Autrefois un employé de
 “ 3,000 francs s'estimait très heu-
 “ reux d'épouser 30,000 francs
 “ de dot; mais au prix croissant
 “ de toutes choses, et devant ce
 “ désir furieux de bien-être qui a
 “ gagné toutes les classes, qu'une
 “ fille lui apporte 60,000 francs de
 “ dot, il vous dira sagement que
 “ 6,000 francs de revenu sont la
 “ pauvreté. . . . et viennent les en-
 “ fants, c'est la misère ! Voilà donc
 “ une fille de 60,000 francs qui
 “ n'est plus un bon parti : et com-
 “ bien la petite bourgeoise en a-t-
 “ elle à ce prix-là * ?

Il y a longtemps que je me sens poursuivi par le désir d'écrire une petite nouvelle intitulée : *le Danger de plaire*. La lecture en sera utile, je crois, à plus d'une jeune fille qui travaille, peut-être sans s'en douter, à passer bientôt dans cette catégorie. Elles se costumement et s'équipent pour pratiquer la chasse aux maris, et se persuadent bien mal à propos que le secret de plaire est en effet l'art de réussir. Elles ne se sont jamais fait cette réflexion bien simple, qu'à moins de tomber dans une passion subite aussi peu honorable pour l'une que pour l'autre, un homme de quelque sens et de quelque sagesse ne se borne point à regarder quelle figure une femme peut faire dans le salon où il l'a rencontrée. Autre chose, en effet,

sont les succès de conversation, de toilette, de relations sociales, et les qualités solides avec lesquelles on se tire de la vie. Le plus souvent les hommes feignent, plus encore qu'ils ne l'éprouvent, un enthousiasme et une satisfaction de convention pour ces qualités qui les charment sans les séduire, et amusent le désœuvrement de leur esprit sans parler à l'indifférence de leur cœur. Qui sait si ces triomphes brillants et faciles n'ont pas éloigné bien des gens, et n'ont pas fait reculer même les natures les moins sérieuses ? Il est de certains succès de salons, une certaine réputation d'amabilité dont une jeune fille ne saurait trop soigneusement se garder. Tous ces triomphes parlent contre la future mère de famille : il devient trop difficile de se la représenter au milieu des devoirs qui l'attendent dans le mariage.

XIX

Je ne ferai qu'une réflexion pour terminer, et, afin d'abrégier, je me contenterai d'en donner la substance. Ce sera la morale de la fable.

Il va sans dire qu'il n'y a pas de notre temps, et qu'il n'y aura jamais, il faut bien l'espérer, à aucune époque, de véritable famille Benoïton. On sait que la perspective morale du théâtre suit les mêmes lois que les décorations dont il pare la scène. Chacun des objets que le peintre veut faire apparaître aux regards du spectateur dans sa grandeur naturelle, demande à être grossi et exagéré ; c'est là en effet le seul moyen pratique de l'apercevoir.

Il en va de même des peintures morales. Il faut absolument que l'auteur dramatique dépasse quelque peu l'exacte réalité. Il est nécessaire de rendre les défauts

* Acte I, scène IV.

plus saillants, les travers plus ridicules, les conséquences plus dangereuses et plus absurdes. Cette nécessité va si loin qu'elle finit par créer une sorte de sécurité aux vices ou aux défauts que la pièce avait entrepris de corriger. S'il faut pour obtenir quelques réformes dans le luxe de tous les jours, pour voir "le mari un peu moins "dehors, la femme un peu plus "chez elle, Monsieur moins affairé, Madame plus occupée * ; " s'il faut toutes les catastrophes qu'accumule la pièce de M. Sordou : "une fille compromise... une insultée... une autre enlevée... "l'ainé en prison... le cadet "gris... le père aux abois, et la "mamam sortie † ; " voilà du coup des consciences en repos, et bien des familles rassurées. Elles ne doutent pas un instant qu'elles ne soient parfaitement à l'abri de pareilles extrémités. S'il faut attendre que le luxe en vienne là pour se voir exposer à un blâme ou sujet à une réforme, il ne reste plus qu'à le déclarer innocent et à lui permettre ces écarts aussi longtemps qu'il saura se défendre de ces excès.

La morale du théâtre est donc condamnée à exagérer la forme pour obtenir le relief. Sa nature est d'être inexacte, et de représenter le grand nombre au moyen des exceptions.

Je me disais donc, tout en suivant cette pièce avec l'intérêt qu'elle mérite, tout en rendant justice à l'esprit d'observation et d'invention dont elle témoigne, que les Benoîttons ne sont pas en ce monde les plus coupables.

Les pauvres gens n'ont, après tout, point d'autres ressources pour briller. Si le geai veut se montrer

dans un autre équipage, il lui faut bien emprunter les plumes du paon. Il y a dans ce monde force gens plus coupables que l'ancien marchand de sommiers et que l'ancien fabricant de toiture en zinc.

Que dirons-nous, s'il vous plaît, de tant de personnes bien posées, auxquelles le monde n'a jamais marchandé sa considération ni ses respects, qui tiennent dans la société une place honorable et incontestée, et qui cependant s'épuisent et se perdent en combinaisons, afin de se ménager par surcroît ces misérables succès de la vanité et de la parure ? S'il y a bien peu de femmes qui aillent jusqu'à ruiner leur mari, jusqu'à dépenser en détail chez les marchands l'activité, la force et la vie du père de leurs enfants, n'en est-il pas beaucoup qui, sans avoir commis le crime de suivre cette voie jusqu'au bout, se sont laissé aller tout au moins à la faute de s'y engager ? Combien y a-t-il de ménages qui échappent toute à fait à une sorte de resserrement domestique, analogue à celui qu'éprouvent les finances de plus d'un Etat ? Le chef de la famille n'a plus cette complète liberté d'esprit que demande la direction suprême ; il sent peser sur lui une inquiétude vague et mal définie. Il regarde le flot des dépenses, mêmes qualifiées de raisonnables, qui l'envahit peu à peu, absolument comme une marée montante. Il se demande, non sans quelque amertume, comment il se fait qu'il soit obligé, malgré la résistance de son bon sens, de suivre même de loin l'exemple des fous, et pourquoi il ne serait pas donné aussi à la prudence, à la sagesse, à l'économie, de servir à leur tour de modèle.

FIN.

ANTONIN RONDELET.

— *Le Contemporain.*

* Acte V, scène II.

† Acte III, scène XIX.

LES PHILOSOPHES A TABLE

DANS LES TEMPS ANCIENS ET LE MOYEN AGE.

(Voir page 63.)

IV

LE BANQUET D'ATHÉNÉE*

Les *Déipnosophistes* d'Athénée sont souvent encore cités, parce qu'ils expriment sous forme de conversation de table une foule de notions sur la vie privée des anciens, qu'on ne trouve que là ; et ceux même qui traitent de compilation le *Banquet* d'Athénée conviennent par là que le savant grammairien de Naucratis n'en est que plus digne d'être consulté comme l'écho fidèle de l'érudition de son temps,—érudition très-variée à laquelle ont recours les archéologues, les botanistes, les biographes, les historiens et même les bibliographes, car on doit à l'auteur des *Déipnosophistes* les noms de plus de sept cents écrivains et les titres de deux mille cinq cents ouvrages, dont huit cents pièces de théâtre appartenant à la seule école de la comédie de mœurs. †

Le *Banquet* d'Athénée ne consiste pas en un seul repas : c'est

une espèce de table ouverte où une série de convives viennent s'asseoir successivement pendant plusieurs jours sur l'invitation d'un opulent Romain de l'époque d'Auguste, — alors que les descendants de Brutus n'avaient plus que l'ambition du luxe et des jouissances sensuelles. Heureux encore ces Romains de la décadence, s'ils avaient à table autant d'esprit que leur en prête Athénée dans son banquet imaginaire !

L'amphitryon des *Déipnosophistes* répartissait la série de ses invitations de manière à n'avoir guère plus de six ou sept convives à la fois, quoique la liste entière s'élevât à vingt. Ces convives ne sont ni des savants, ni des philosophes, ni des sages comme ceux de Xénophon, de Platon et de Plutarque ; mais ils représentent les diverses professions libérales de l'époque. Dans le nombre est un légiste, qui possède, en outre, une certaine teinture de toute choses ; un poète, qui, lui aussi, est encyclopédique ; deux ou trois philosophes ainsi nommés par courtoisie ; quatre grammairiens ou rhétoriciens et trois médecins, dont l'un est l'illustre Galien,—le seul des convives, peut-être, dont le nom soit connu à la plupart de nos lecteurs. Il est donc difficile d'appliquer

* Athénée naquit à Naucratis, en Egypte, et vécut sous les règnes de Marc-Aurèle et d'Alexandre-Sévère. Sa vie est peu connue.

† Un botaniste du seizième siècle, ayant trouvé dans Athénée la description exacte du *Syringa*, lui donna le nom de *Philadelphus Athenæi*.

très-exactement aux membres de ce cénacle éclectique la dénomination de *sophistes*,— adoptée par l'auteur,— si on la veut prendre dans l'acception plus moderne du mot.

La conversation commence par la discussion sur le mérite divers des vins,—à la fois au propre et au figuré. De là le répertoire descriptif de tous les crus connus à l'ancien monde, avec toutes les qualités, les propriétés caractéristiques et les préparations de chaque variété. Cette partie de l'ouvrage d'Athénée (formant les deux premiers livres sur quinze) sert plus d'une fois de *carte* aux gourmets du Bas-Empire; mais nous n'en avons plus qu'un abrégé, l'original ayant été perdu.

Le sujet dont s'entretiennent ensuite les sophistes intéresse encore les gastronomes plus que les lettres; il s'agit des fruits et des légumes; cependant l'horticulteur et le botaniste peuvent aussi y glaner quelques notes; comme, dans la dissertation spéciale sur les diverses viandes propres à l'alimentation de l'homme, un naturaliste peut recueillir quelques notions sur les animaux, leurs mœurs et leur origine. Or, remarquons ici qu'Athénée intervertissait l'ordre des services pour s'élever, comme la nature elle-même, du règne inorganique au règne zoologique.

Après cette causerie dont les interlocuteurs pourraient s'appeler, les uns Pline et les autres Lucullus, les convives passent aux usages de la table, tels que les observaient les diverses nations: nouveau trésor d'érudition pour les commentateurs des écrivains classiques de la Grèce et de Rome. Athénée, comparant les repas des héros d'Homère à ceux des convives supposés de Xénophon et de Platon,

perd un peu trop de vue le but idéal de ces derniers. Le nombre des mets, la façon différente de vider la coupe, tels sont les points auxquels s'arrête Athénée, sans faire ressortir les poétiques réalités de l'*Illiade*. Il a parfaitement raison, toutefois, dans sa préférence pour les coutumes du temps d'Homère. Enfin dans les dernières scènes de son *Banquet*, Athénée, comme s'il avait besoin de se faire pardonner une érudition passablement pédantesque, lâche la bride à ses convives, qui rivalisent de licence avec ceux de Xénophon.

Mieux vaut citer un des plus jolis contes en vers de sir Bulwer Lytton, dont il a trouvé le canevas dans le *Banquet* d'Athénée. Omartes, roi de Scythie, qui, malgré ses sujets nomades, s'était bâti une capitale, voyant sa fille atteinte de mélancolie comme l'héroïne d'un roman moderne, consulta le grand prêtre Teleutias. Celui-ci était un sage qui, parlant volontiers par métaphores, compara la jeune princesse à un chèvrefeuille soupirant après un arbre pour lui servir de soutien. Le roi comprit l'apologue et fit proposer sa fille au roi des Perses Zariades. Or, ce prince avait vu en songe une princesse dont il était resté amoureux à son réveil;—par une curieuse coïncidence, dans un songe analogue, la fille d'Omartes avait vu également un fiancé idéal, et sa mélancolie n'avait d'autre cause que le vain espoir de le retrouver dans la vie réelle. Elle ne s'affligea donc nullement quand elle apprit que sa main était refusée par le roi des Perses, qui, plus superstitieux ou plus romanesque qu'elle, se regardait déjà comme l'époux de la beauté de son rêve. Omartes, au contraire, affecta de ressentir ce refus comme un affront parce qu'il y trouva un prétexte pour annexer

à son empire une province ou deux des Etats de Zariades. Il déclara donc la guerre à celui-ci ; Mais il fut battu et assiégé dans sa capitale. Zariades donna l'assaut à la ville, et il entra déjà par une brèche, lorsque Omartes fut surpris fuyant avec sa fille. Un soldat les amène devant le vainqueur. On devine le dénouement : Zariades reconnaît dans la fille d'Omartes sa fiancée idéale, et c'était lui qui était apparu en songe à la princesse. Un traité de paix est bientôt conclu entre les Scythes et les Perses. Un mariage ciment l'alliance des deux monarques.

V

LE BANQUET DE JULIEN.

De Xénophon à Platon, de Plutarque à Athénée, le banquet se fait satire : c'est à son tour le célèbre empereur Julien, connu dans la polémique chrétienne sous le nom de l'Apostat, qui va nous convier à une table imaginaire dans l'Olympe même, rendu par lui non-seulement aux dieux de la mythologie homérique, mais encore à ceux que l'apothéose avait, depuis Romulus, associés aux honneurs divins.

C'est Romulus en personne qui invite à dîner les dieux, et ses successeurs les Césars. Les divinités prennent place les premières, — les monarques entrent un par un, — Silène, comme bouffon du festin, s'appêtant à rire de ces Majestés immortelles.

Le premier des Césars qui entre est naturellement Julius César, — sur quoi Silène engage Jupiter à prendre garde, de peur qu'il ne vienne à lui disputer son fauteuil et sa souveraineté. Auguste se présente ensuite, — changeant de

couleur à chaque pas, comme le caméléon, — puis Tibère, qui, se retournant pour prendre un siège, trahit aux regards les cicatrices et les meurtrissures, — stigmates de ses vices et de sa tyrannie. Caligula est repoussé par Némésis jusqu'au Tartare, sans qu'il lui soit même permis d'entendre le sarcasme de Silène. La liste comprend Dioclétien, et Constantin, l'oncle de l'impérial auteur, mais dont Julien ne se montre pas le neveu très-respectueux.

On propose enfin de faire entrer Alexandre le Grand. Personne ne se lève pour le saluer. Le vainqueur de Darius prend le siège laissé vacant par l'expulsion de Caligula. "Voilà un homme, Quirinus, — dit Silène à Romulus, — qui vaut mieux à lui seul que tous vos confrères en souveraineté." Romulus n'est pas de cet avis. Il en appelle à Jules César... Celui-ci raconte dans un long discours tous ses exploits et ses projets, — il les oppose, avec tout l'orgueil romain, à la carrière d'Alexandre. Pendant ce temps, le Grec impatient contient à peine son indignation, et quand on lui laisse la parole, il passe de même en revue ses propres hauts faits, ses desseins plus grandioses encore, en les comparant avec avantage et avec une véritable éloquence, à ceux de César. Car Julien, à tout prendre, était un rhéteur qui, ne manquant pas de talent et de verve, eût fait un très-bon avocat, plaidant tour à tour le pour et le contre sans aucun scrupule de conscience.

Auguste et Trajan se présentent successivement pour faire valoir leurs mérites personnels contre les prétentions d'Alexandre : leurs discours sont beaucoup plus concis et assez caractéristiques. Enfin, la dernière heure du banquet se passe dans une sorte de contre-

enquête, entre Silène et Mercure, sur les dire respectifs des plaisieurs,—ce dialogue, toutefois, ne brille ni par l'esprit, ni par la satire. Tels sont les traits saillants du *Banquet* de Julien, dont l'idée première appartenait à Lucien et non à l'empereur philosophe.

VI

LE BANQUET DE MICHEL SCOT.

Après les banquets des philosophes et des sophistes, on peut bien placer le banquet d'un magicien du moyen âge, qui était aussi un philosophe, selon les idées de son temps. Le célèbre Michel Scot fut même le premier qui introduisit en Occident, par une traduction latine, les œuvres philosophiques d'Aristote. Menant une vie errante, comme tant d'autres savants écossais, et passant des sombres retraites des îles Calédoniennes à l'air plus libre du continent, Michel dut à sa renommée et à son savoir d'être invité à la cour du plus grand des empereurs allemands, Frédéric II. On sait que la cour et la table de ce monarque avaient pour ornement habituel la plupart des savants et des illustrations de l'époque. C'est là peut-être que Michel Scot conçut l'idée de son *Banquet*, auquel il donna le titre de *Banquet des philosophes*.

Quoi qu'il en soit, la théorie de Michel Scot n'a rien de très-philosophique: c'est tout au plus la philosophie appliquée à l'art de bien vivre. Michel Scot, prétendant enseigner à jouir de la vie sans en abuser, établit cette division de son sujet: "La conversation à table, dit-il, doit rouler soit sur les mets et les boissons, soit sur la nature et la condition des convives, soit enfin sur d'ingénieuses ques-

tions, d'agréables plaisanteries, propres à exercer l'esprit et à mettre la compagnie en belle humeur..."

Une autre particularité, non moins originale, est la manière de traiter le sujet *ab ovo*, afin de savoir quelles sortes d'aliments et de boissons conviennent aux hommes et *pourquoi* il est nécessaire de connaître les éléments constitutifs de leur corps. Michel Scot commence donc par l'anatomie humaine, comme les chroniqueurs du moyen âge se croyaient obligés de commencer l'histoire d'un empereur ou d'un roi à la création d'Adam, le père commun des monarques et de leur sujets. Michel Scot fait ici de la science à peu de frais, car son anatomie est empruntée à Aristote, bien qu'il ne le nomme pas. Les seuls anciens auxquels il renvoie sont Pline, Dioscoride*, Galien et, en descendant le cours du temps, Avicenne et Averroès;—encore n'est-ce qu'à propos de son préambule: Des aliments et des boissons.

Nulle part, en effet, Michel Scot ne s'en tient à une autorité unique. Ses prescriptions hygiéniques n'appartiennent pas plus à une école qu'à une autre: ce sont des généralités qui datent d'Hippocrate. "L'expérience, dit-il, que chacun peut faire sur son propre corps de ce qui lui est bon ou nuisible est le meilleur moyen de conserver la santé.—Tenez compte de l'approche de l'âge, et cédez à ses exigences;—ne croyez pas pouvoir agir impunément comme au temps de la jeunesse;—gardez-vous de tous brusques changements, en matière de diète et de régime."—Ces trois règles, bien observées, rendraient la médecine à peu près inutile.

Le reste du *Banquet* de Michel

* Médecin d'Antoine et de Cléopâtre; né en Cilicie.

Scot n'est guère qu'une compilation de sentences et d'épigrammes. On y cite, entre autres, le quatrain suivant, espèce d'épigramme où nous voyons combien les idées qui prévalent encore sur certains caractères de nationalité s'étaient formées de bonne heure en Europe. Il fait partie des questions à résoudre...

Tres sunt convivæ, Germanus, Flander et
Anglus :

Dic quis edat melius, quis melius ve
bibat ?

Non comedis, Germane, bibis tu ; non bibis,
Angle,

Sed comedis ; comedis, Flandre, bibis-
que benè*.

VII

LE CONVITO DU DANTE.

Nous arrivons enfin au *Banquet* de l'immortel Dante, qui a logé Michel Scot dans son Purgatoire, comme sorcier. Rien de plus simple que l'origine du *Convito*. Réduit par l'exil et l'indigence, à errer, suivant ses expressions touchantes, parmi les petites cours d'Italie, pour y trouver son pain, le Dante, partout où se parlait sa langue se sentait exposé au mépris du vulgaire, qui, sous a misère de l'homme, ne pouvait deviner le poète. Il résolut donc d'écrire un traité dans le but de convaincre ses contemporains, le vulgaire inclus, qu'il y avait quelque chose de plus qu'un proscrit sans asile

* Quand dinent un Germain, un Anglais,
un Flamand,

Qui mange et boit le mieux de ces trois
bons apôtres ?

—L'Allemand est ivrogne et l'Anglais est
gourmand :

Le Flamand mange et boit à l'envi des
deux autres.

dans l'auteur de la *Divine Comédie*. Il prend pour point de départ quelques sonnets, qu'en des jours meilleurs il avait adressés à Béatrice. Sur ce texte poétique il brode tout un canevas, à la manière du temps,—faute d'éléments dramatiques à adapter au sujet. Mais le sublime monument qu'il élève sur cette base fragile n'est rien moins que l'encyclopédie de la philosophie du moyen âge, et même la divination de nos sciences actuelles et futures.

Dante procède par voie d'une interprétation demi-mystique de la lettre de ses *canzones*, qu'il dit avoir composées allégoriquement. Parmi ses autres prolégomènes scolastiques on remarque ces deux règles de plus d'un moderne dîneur en ville : l'une est que les convives ne doivent pas parler d'eux-mêmes ; l'autre, qu'un sujet d'entretien ne doit jamais être épuisé. Quand à la première de ces règles, Dante étant lui-même le seul qui parle, son programme, tel qu'il l'explique, le force constamment à l'enfreindre.

En réalité, le Dante fait à la fois les frais du banquet et de la conversation. Il ouvre sa table à tout le monde, notamment aux *pauvres*, qui sont exclus des banquets matériels. Les mets de son menu sont " la vertu et le savoir." Hélas ! la multitude affamée à laquelle il fait allusion se contenterait-elle d'une pareille nourriture ? Le repas se composera, dit-il de quatorze couverts, correspondant au nombre des sonnets à Béatrice.

Dans le cours de son œuvre, le poète évoque à diverses reprises, les NEUF CIEUX de l'astronomie de Ptolémée et de la théologie chrétienne : la *Lune*, *Mercur*, *Vénus*, le *Soleil*, *Mars*, *Jupiter*, *Saturne*, la *Sphère étoilée*, et l'*Empyrée*. Mais pour Dante, dans ses chants d'amour, ce ne sont là

que de purs symboles, et ce qu'il entendait réellement par les *neuf cieux*, c'étaient les *neuf sciences* qui constituent tout savoir. Celles-ci, à leur tour, deviennent le *trivium** et le *quadrivium*, ce qui fait sept, ou, d'une part la grammaire, la dialectique et la rhétorique; de l'autre, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie;—les deux termes restants sont la physique et la métaphysique. Or, pour montrer l'analogie de ces sciences avec les *neuf cieux*, sur lesquels le poète a fondé, comme il le prétend, son allégorie, tout le *Convito* est divisé en neuf chapitres.

Hélas! dans cette allégorie mystique, on voit surtout combien le plus grand génie des temps modernes reste l'homme de son siècle et de sa race.

Selon lui, la lune étant dans quelques-unes de ses parties, d'une faiblesse qui la rend incapable de réfléchir les rayons du soleil, ressemble à la grammaire, que sa nature molle et changeante rend impropre à renvoyer la lumière de la solide raison. Mercure, le moins grand des *cieux* planétaires, et celui qui est le plus plongé dans les rayons du soleil, ressemble à la dialectique, la plus petite, la plus subtile, la plus sophistiquée ou la plus nébuleuse de toutes les sciences. Le ciel de Vénus, dans son doux éclat et sa double apparition diurne, est le symbole de la rhétorique, le matin pour la parole, le soir pour la méditation. Le ciel du soleil correspond à l'arithmétique, qui, comme lui, répand sa lumière sur toute les autres sciences, tandis qu'elle reste elle-même imprégnable à l'œil de l'intelligence. L'analogie du ciel

de Mars avec la musique n'est guère moins curieuse. Cette planète, la *cinquième** dans la série des neuf cieux, demeure au centre, procédant soit en haut, soit en bas, et à tous les degrés, par triade, pentade †, etc., offrant ainsi le principe fondamental de l'harmonie; elle est d'un rouge de sang, elle attire les nuages et les vapeurs, exactement comme la musique, à travers le prisme de nos passions, enflamme le sang et obscurcit le jugement. Jupiter est net, blanc, régulier, invariable, et telles sont aussi la perfection et l'exactitude scientifique qui résultent des démonstrations de la géométrie. Le ciel de Saturne est lent à se mouvoir, et placé au point culminant; il figure en conséquence l'astronomie (ou, en style du temps, l'astrologie), qui est lente à la fois dans ses faits et dans le temps requis pour les reconnaître, mais aussi élevée dans son sujet que dans la mesure de sa certitude. Quand au ciel des étoiles fixes, il est le symbole de la physique, qui comme lui est un chaos de faits ou d'objets isolés. Enfin, l'éther igné de l'Empyrée, dans son impalpabilité, signifiait la métaphysique.

Permis aux admirateurs du Dante qui ne se contentent pas de l'admirer dans sa *Divine Comédie*, de rechercher si ces rêveries ne renfermaient pas une allégorie beaucoup plus sérieuse qu'elles ne nous le paraissent, à nous qui trouvons même dans la *Divine Comédie* des énigmes dont le mot échappe à notre intelligence.

Si nous voulions donner une

* On sait qu'elle est la quatrième de notre système dans l'ordre des distances du soleil.

† Triade harmonique s'est dit de l'accord parfait. On l'appelait triade, parce qu'il est composé de trois termes; et harmonique, parce qu'il est dans la proportion harmonique.

* Trivium se disait aussi, dans les anciennes écoles, des trois arts libéraux qui avaient trait à l'éloquence.

suite à ces dissertations littéraires, archéologiques, philosophiques, politiques, etc., etc., renfermées dans le cadre d'un banquet, nous aurions à citer le *Banquet des Girondins* et le *Souper de Beaucaire*.—Ce

serait avoir commencé par le général Xénophon et finir par le lieutenant d'artillerie Bonaparte.

E. F.

Fin.

—Revue Britannique.

L'APPROCHE DU GRAND JOUR.

DIALOGUE POUR LES PENSIONNATS.

(La scène se passe dans une institution de jeunes demoiselles. Le théâtre représente un lieu de récréation, où les élèves s'amuse à divers jeux. Sur le devant de la scène se groupent les plus raisonnables qui s'entretiennent ensemble ; quelques autres viennent de temps en temps se mêler à la conversation.)

PERSONNAGES :

PAULINE, jeune fille de la Persévérance ;
 FIFINE, petite espiègle ;
 ADÈLE, }
 LAURE, } enfants se disposant à la
 LOUISE, } première communion ;
 AIMÉE, }
 SOPHIE, }
 MARIE, }
 Madame MOREAU, maîtresse de pension ;
 La marquise de VALCOUR ;
 La nourrice de MARIE ;
 GEORGETTE, sa fille.

PAULINE. Eh bien ! mes bonnes amies, vous ne jouez plus ; je le vois, vous êtes préoccupées d'idées plus sérieuses.

ADÈLE. Nous nous entretenons du grand jour qui s'approche, et auquel nous devons songer à nous préparer.

LAURE. Avez-vous décidé vos toilettes ?

AIMÉE. Nos mères y pourvoient ; des soins plus importants doivent en ce moment remplir notre cœur et nos pensées.

FIFINE. Mais Marie, qui n'a pas de mère...? (*Ses compagnes lui font signe de se taire.*)

MARIE. Ma bonne maîtresse, qui veut bien m'en tenir lieu, aura sans doute la bonté d'y pourvoir elle-même.

LOUISE. Oh ! nous t'en répondons !

SOPHIE. Ainsi, c'est chose convenue ; l'affaire du costume ne doit nous préoccuper en aucune façon.

PAULINE. Avez-vous toutes livré vos extraits de baptême ?

LAURE. C'est donc indispensable ?

PAULINE. Mais certainement ;

autrement on pourrait risquer de donner la sainte communion à des enfants juifs ou infidèles.

ADÈLE. Quel sacrilège !

LOUISE. Grâce à Dieu, nous sommes toutes chrétiennes !

AIMÉE. Puisse - nous l'être par nos œuvres, comme nous le sommes par le baptême !

MARIE (avec un soupir). Mon acte de baptême n'a pu se trouver.

FIFINE. Elle ne pourra donc pas faire sa première communion ?

PAULINE. Il faut espérer que si.

FIFINE. Comment faire alors ?

PAULINE. On la baptisera sous condition.

LAURE. Pourquoi sous condition ?

PAULINE. Parce qu'on ne peut recevoir le baptême qu'une fois.

FIFINE. Mais de quel pays sauvage viens-tu donc, Marie, puisqu'on ne sait pas si tu as été ou non baptisée ?

MARIE. Hélas ! j'ignore quel est mon pays, et je n'ai jamais connu mes parents !

SOPHIE. Point de parents ! Oh ! que c'est triste !

ADÈLE. Nous qui trouvons si dur l'éloignement momentané des nôtres !

MARIE. Oh ! que j'aurais chéri ma mère ! Je n'ai jamais connu que ma nourrice.

LOUISE. Console-toi, ma bonne amie ; la sainte Vierge est ta mère.

AIMÉE. Et nous sommes tes sœurs. (Elles l'embrassent.)

MARIE. Votre amitié me fait du bien.

SOPHIE. Elle t'es bien due ; tu es la meilleure de toute la classe.

MARIE. Je dois beaucoup aux bontés de notre institutrice...

FIFINE. Bontés intéressées, ma petite ; elle t'élève pour faire de toi une bonne sous-maîtresse, qui la dédommagera amplement de quelques légers sacrifices.

PAULINE. Quelle mauvaise petite langue !

ADÈLE. Toujours prête à juger défavorablement ! (Fifine s'éloigne.)

LOUISE. Madame Moreau a bien trop d'élévation dans l'âme pour spéculer ainsi le bien qu'elle fait.

AIMÉE. Qui pourra compter ses bonnes œuvres ?

MARIE. Aussi suis-je pénétrée de reconnaissance et d'affection pour elle.

SOPHIE. Et nous également ; car nous lui devons notre éducation, nos bons principes, le bonheur de connaître, aimer et servir Dieu.

LAURE. Elle est payée pour cela.

PAULINE. Croyez - vous donc qu'un peu d'argent puisse rémunérer de pareils bienfaits?... Non, ma chère ; ils sont sans prix, et vous faites tort à votre jugement, et surtout à votre cœur, en prétendant le contraire.

LAURE. Allons, ne nous fâchons pas ; je n'ai pas dit cela par méchanceté. Il n'y a pas longtemps que je suis dans cette pension, et j'ai vécu au milieu de gens du monde financier qui avaient pour devise qu'on ne fait rien sans intérêt et qu'enfin, rien ne se donne, mais que tout se paye.

PAULINE. Il y a des sacrifices qui ne sont pas appréciés du monde et que Dieu seul se réserve de récompenser. Aussi nous croyons qu'il garde à notre maîtresse une belle couronne.

LAURE. Je veux vous croire ; je suis toute disposée à rendre justice à Mme Moreau, et pour prouver combien je l'honore, je compte disposer de mes épargnes pour lui offrir un beau cadeau, à l'occasion de ma première communion.

ADÈLE. Le nôtre sera sans doute bien modeste en comparaison ; mais quelque chose me dit

que la récompense la plus agréable à notre maîtresse serait de nous voir accomplir dans de bonnes dispositions l'acte si important auquel elle nous prépare.

LOUISE. Ces dispositions, nous travaillons chaque jour à les acquérir; mais je crois qu'il serait bon de nous proposer chacune un but spéciale, une bonne œuvre particulière pour mieux fixer notre légèreté naturelle.

AIMÉE. Tu as raison; c'est une bonne idée!... C'est à cette fin que je cultiverai les plus belles fleurs de mon jardins; en arrosant ces lis, ces roses, ces pensées, je me dirai que les uns représentent la pureté, les autres la charité, et les troisièmes la recueillement; et tous les jours j'en ornerai l'autel, en même temps que je tâcherai de parer mon âme des vertus que ces fleurs rappellent.

ADELE. Moins fraîche et moins parfumée, mon offrande sera moins sujette à se flétrir; je prépare deux bouquets de fleurs artificielles pour en décorer l'autel le jour de ma première communion.

SOPHIE. Et moi je brode une nappe d'autel qui fera aussi son effet.

LAURE. Est-ce que Dieu a besoin de vos cadeaux? il vaudrait mieux mettre vos ouvrages en loterie au profit des pauvres.

PAULINE. Vous parlez comme les apôtres avant qu'ils ne fussent éclairés des lumières du Saint-Esprit.—Travaillez pour l'autel, ma chère, c'est faire une bonne œuvre; c'est répandre le parfum de Madeleine aux pieds de Notre-Seigneur, c'est honorer son humanité sainte.

ADELE. Maman m'a promis de me mettre à même de vêtir une petite communicante pauvre, à la condition que je fasse moi-même son trousseau. Quel bonheur! est-ce pas aussi parer l'autel, l'autel vivant du Seigneur?

MARIE. Et moi, qui n'ai rien à ma disposition, je ne puis faire que l'aumône spirituelle, et je prierai ma maîtresse de me chercher quelque enfant pauvre à instruire.

Mme MOREAU (*qui l'a entendue*). Dieu vous offre à l'instant, ma chère amie, l'occasion d'exercer votre zèle: voici Mme la marquise de Valcour, qui, voulant faire un digne emploi des biens que le ciel lui a donnés, désire annexer à notre maison un orphelinat pour lequel elle réclame le concours de quelques unes d'entre vous.

MARIE. Oh! j'en suis!

PLUSIEURS. Moi aussi, moi aussi, nous voulons nous y associer.

Mme MOREAU. Indépendamment du mérite que cette coopération vous procurera devant Dieu, elle aura encore pour vous l'avantage de vous fortifier dans les connaissances utiles que vous aurez à communiquer; rien n'instruit comme d'enseigner. Cela vous obligera surtout à veiller avec soin sur vous-mêmes pour donner le bon exemple; ce sera donc tout profit pour vous, mes enfants.

LA MARQUISE. Merci, mes jeunes amies, de votre charitable concours! Il formera entre nous, je l'espère, un lieu d'affection, bien nécessaire à mon pauvre cœur isolé. Je suis sans famille; vous serez la mienne.

TOUTES (*à part*). Sans famille!... pauvre dame!...

MARIE. Hélas! comme moi!

FIFINE (*à demi-voix*). Mais elle est riche, elle ne doit pas être à plaindre.

PAULINE. Croyez-vous donc que la richesse suffise à donner le bonheur?

LA MARQUISE. Quelque chose me rattache encore à la vie; c'est le soin de remplir un vœu sacré, celui que j'ai fait de fonder cet orphelinat. C'est une dette qu'il faut que j'acquitte.

FIFINE (à demi-voix). Elle a des dettes, cette belle dame !

LA MARQUISE. J'avais une nièce qui pourrait avoir à peu près l'âge de la plupart d'entre vous, et je ne sais ce qu'elle est devenue. C'est en mémoire d'elle, et pour suppléer à la tâche que je n'ai pu accomplir, que je veux recueillir des orphelines. Puisse la divine Providence lui avoir fait trouver aussi des protecteurs dans son abandon !

PAULINE. Puisse-t-elle aussi vous réunir un jour, madame !

LA MARQUISE. J'en désespère : j'ai fait tant de perquisitions infructueuses.

Mme MOREAU. Mais Dieu a des ressources infinies ; il ne faut jamais désespérer.

PAULINE. Nons prions toutes à cette intention.

LA MARQUISE. Chères enfants, vous consolez mon cœur.

Mme MOREAU. Marie, voici votre nourrice et votre petite sœur de lait.

MARIE. (courant à elles et les embrassant). Ma bonne nourrice ! ma petite Georgette !

LA NOURRICE. Ma bonne petite, comme te voilà grandie !

MARIE. Que je suis contente de vous voir !

LA NOURRICE (à Mme Moreau). Je venions, madame, pour vous dire que notre Georgette est en âge de faire sa première communion : elle a bien la tête un peu dure, mais enfin elle sait ses prières et quelques pages de cathéchisse.

Mme MOREAU. Si vous voulez nous la confier pour un peu de temps on trouvera moyen de compléter ici son instruction, et Marie se fera un plaisir de s'en occuper spécialement.

MARIE. Oh ! sans doute ; ce sera un bonheur pour moi !

LA MARQUISE. C'est la pre-

mière pierre de notre établissement que Dieu nous envoie.

LA NOURRICE. Ce n'est pas de refus, mes bonnes dames.

ADELE. Et moi, je me charge d'habiller votre fille.

LA NOURRICE. Que le bon Dieu vous récompense, mam'selle ! Ai-je eu bonne idée de venir ici !

Mme MOREAU. Vous avez eu soin de la petite Marie, et Dieu vous le rend.

LA NOURRICE. Je venions, madame, pour vous montrer les papiers que j'ons trouvés dans les effets de défunt mon mari ; le pauvre cher homme, à qui Dieu fasse paix, avait mis cela si bien de côté que je n'venions que de les retrouver. M. le curé m'a dit qu'il fallait faire voir l'extrait de baptême de Georgette, et comme je n'avons pas sîre, je ne peux pas distinguer lequel : y m'semble qu'il y en a deux.

Mme-MOREAU (avec empressement). Voyons ! (à part). Si l'un des deux pouvait être celui de Marie ? (Elle examine les papiers). Dieu soit loué !... Marie, votre naissance n'est plus un mystère.

MARIE (joignant les mains). Il se pourrait !

Mme MOREAU. Votre acte de baptême est retrouvé.

(Marie est sur le point de s'évanouir. Mme Moreau la soutient ; toutes ses compagnes l'entourent et chuchotent).

FIFINE. Voyons, est-elle fille d'un bûcheron ou d'un prince ?

LAURE. A-t-elle quelque fée pour marraine ?

FIFINE. La fée Carabosse, la fée aux Loques ?

PAULINE. Ou plutôt la fée Gracieuse, la fée Bienfaisante !

Mme MOREAU (d'une voix émue. Madame la marquise, lisez ; ceci vous regarde aussi.

FIFINE (lisant par-dessus la tête de la marquise). "Fille du comte

Henri de Brémond...Marraine, la marquise de Valcour...?

LA MARQUISE. Ma nièce!... ma filleule!

Mme. MOREAU. Marie, embrassez votre tante.

LA MARQUISE. Quelles voies providentielles m'ont conduite ici? *(La tante et la nièce tombent dans les bras l'une de l'autre et se tiennent longtemps embrassées.)*

LES ÉLÈVES. Chère Marie, que nous sommes contentes!

LA NOURRICE. Mais puisqu'elle a pour parents de si grands personnages, pourquoi donc qu'on ne m'a pas payée ses mois de nourrice?

LA MARQUISE. Quand mon frère et ma belle sœur moururent, il y a onze ans, en me léguant leur fille, j'étais en pays étranger, où me retenait la mauvaise santé de mon mari. J'envoyai aussitôt à un homme d'affaires que je croyais digne de ma confiance, une somme suffisante pour faire élever l'enfant d'une manière convenable à son rang, jusqu'à mon retour. Mais ce dépositaire infidèle disparut avec l'argent, sans que je pusse découvrir ce qu'il avait fait de Marie; sans quoi je n'eusse jamais souffert qu'une enfant de notre famille fût à la charge de personne. Mais soyez tranquille, nourrice, vous serez dédommée.

LA NOURRICE. C'était de bon cœur, madame, seulement je n'sommes pas riche. Mais Mme. Moreau est venue à mon secours en se chargeant de la petite Marie,

quand je n'pouvions plus la nourrir.

MARIE. Elle m'a donné le pain du corps et de l'âme.

LA MARQUISE. Je désespère de pouvoir jamais acquitter cette double dette de reconnaissance.

MME. MOREAU. Ne parlez pas de cela, madame la marquise; Marie m'a bien recompensée par sa sagesse et sa piété: c'est l'exemple du pensionnat.

MARIE. Ce sont vos leçons et vos vertus, chère maîtresse, qui sont notre meilleur guide; puissions-nous toujours nous approcher de plus en plus du modèle que nous trouvons en vous!

(On entend sonner la cloche.)

MME. MOREAU. Voici l'heure de la classe, mes enfants.

LA MARQUISE. Permettez, madame, qu'en l'honneur des circonstances providentielles qui nous réunissent, un congé soit en ce jour accordé à vos élèves; ce congé ne sera pas oisif: nous allons visiter le local destiné à notre petit ouvroir et y disposer une salle d'étude et une salle de travail, où vos élèves présideront à tour de rôle; mais surtout nous allons nous occuper de fonder une petite chapelle en mémoire de cet événement, et nous la dédions à Notre-Dame de la Reconnaissance.

J. M. DE GAULLE.

—La Correspondance des Familles.

BIBLIOGRAPHIE.

JUGEMENT ERRONÉ DE M. ERNEST RENAN SUR LES LANGUES SAUVAGES, par N. O. In-8°. Montréal (Bas-Canada), 1864.

S'il faut en croire M. Renan, les langues se morcellent avec l'état sauvage ou barbare, de village à village et presque de famille à famille*.—Un abîme sépare les races inférieures du Nouveau-Monde des grandes familles indo-européennes ou sémitiques. Imaginer une race sauvage parlant une langue sémitique ou indo-européenne est une fiction contradictoire à laquelle refusera de se prêter toute personne initié aux lois de la philologie comparée et de la psychologie générale de l'esprit humain †.—D'illustres linguistes ont été surpris de trouver dans les langues réputées barbares, une richesse à laquelle atteignent à peine les langues cultivées. Rien de plus vrai, pourvu que l'on accorde que cette variété de formes et de flexions, c'est l'indétermination même. Les langues qu'on peut appeler primitives sont riches parce qu'elles sont sans limites. Chaque individu a eu le pouvoir de les traiter presque à sa fantaisie; mille formes superflues se sont produites et existent jusqu'à ce que le discernement grammatical vienne à s'exercer ‡.

Autant de mots; autant d'erreurs. Ce sont ces erreurs, proposées au monde savant comme des vérités évidentes par elles mêmes, et n'ayant besoin de s'appuyer sur aucune preuve, que l'auteur de la courte mais substantielle brochure

dont nous allons essayer de rendre compte, a réfutées avec l'autorité d'un homme profondément instruit en ces matières.

Qu'un grand nombre d'idiomes sauvages ou barbares existent à l'état de morcellement, nul ne songe à le nier: mais que ce morcellement des langues se produise nécessairement et fatalement chez tous les peuples vivant à l'état sauvage, voilà ce qui est démenti par des faits connus de tous et que M. Renan n'aurait pas dû ignorer. Dans l'Amérique du nord, la langue huronne-iroquoise était parlée par une foule de tribus répandues sur les bords du Saint-Laurent et des grands lacs, ainsi que dans les contrées qu'au XVIII^e siècle vinrent défricher les colons suédois, hollandais et anglais*. Elle était même en usage chez des nations jetées bien au delà du Mississipi †. La diffusion de la langue algonquine était plus grande encore ‡: elle ne le cédait sous ce rapport qu'à un très-petit nombre de langues sémitiques ou indo-européennes. Disons-en autant de la langue guaranie, dans l'Amérique méridionale, langue parlée par une race nombreuse de *vrais sauvages*, dont les diverses tribus occupaient

* Jugement err., etc., p. 7.

† Il y a quatre ou cinq ans, les Iroquois catholiques du Sault-Saint-Louis près de Montréal, apprirent avec autant de joie que d'étonnement, l'existence de nations de langue iroquoise sur les frontières du Nouveau-Mexique. Un moment ils eurent la pensée de vendre leur seigneurie et d'aller rejoindre ces frères jusqu'alors inconnus. Heureusement pour eux ce projet n'eut point de suite.

‡ Jugement err., etc., p. 7.

* Histoire générale et système comparé des langues sémitiques, t. I, p. 91. (Première édition.)

† Ibid., 463.

‡ Ibid., 92.

l'énorme étendue de quarante-cinq degrés en latitude, des bouches de l'Orénoque à celle de la Plata*.

Soit, nous dira-t-on; mais du moins avouez qu'un abîme sépare ces races inférieures et leurs idiomes, des races supérieures et de leurs langues; si bien que tout savant initié aux lois de la philologie, devra nécessairement rejeter comme absurde l'hypothèse d'une race sauvage parlant une langue supérieure, l'hébreu par exemple, l'allemand ou l'arabe.—Et pourquoi donc, s'il est constaté que telle ou telle langue sauvage actuellement existante est en réalité plus parfaite que bon nombre d'idiomes sémitiques ou indo-européens; si elle possède une syntaxe aussi compliquée que la leur; si elle peut, avec plus d'aisance que beaucoup d'entre eux, varier sa construction; si enfin, à l'aide des conjonctions, elle établit entre les membres de la pensée les relations les plus délicates? Or il en est ainsi de l'Algonquin et de l'iroquois, qui se font remarquer par leur *souplesse merveilleuse, leurs flexions variées, leurs particules délicates et leurs mots composés* laissant bien loin d'eux, sous ces divers rapports, le grec et l'allemand eux-mêmes: c'est à peine s'ils leur sont inférieurs en ce qui concerne l'*admirable secret de l'inversion qui permet de conserver l'ordre naturel des idées sans nuire à la détermination des rapports grammaticaux*. D'où il résulte que ces langues sauvages peuvent, tout aussi bien que les langues aryennes, nous transporter tout d'abord en plein idéalisme, et nous faire envisager la création de la parole comme un fait évidemment transcendantal †.

* Martin de Moussy, Mémoire historique sur la décadence et la ruine des missions des Jésuites dans le bassin de la Plata, p. 6.

† Jugement err., p. 9.—Les phrases soulignées sont tirées de l'ouvrage de M. Renan

De simples assertions en un tel sujet ne suffisent pas; aussi emprunterons-nous à l'auteur quelques-unes des preuves produites par lui à l'appui de sa thèse. S'agit-il du verbe? Hé bien! dans les langues iroquoise ou algonquine, il possède une surabondance de temps et de modes qui lui permet de ne rien envier aux verbes des langues aryennes. Ainsi le verbe algonquin, pour sa part, n'a pas moins de huit modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, le *simultané*, le *participe*, l'*éventuel* et le *gérondif*. A l'exception du dernier, chacun de ces modes a plusieurs temps, dont la somme totale est de vingt-neuf. Les verbes iroquois comptent vingt et un temps distribués en trois modes, l'*indicatif*, l'*impératif* et le *subjonctif*. En voilà certes bien assez pour exprimer les *relations métaphysiques des idées*; et s'il s'agit de cette flexibilité à exprimer les *relations extérieures* de ces mêmes idées, flexibilité que M. Renan admire dans les langues sémitiques, que sont les sept formes des verbes hébreux auprès des quatre grandes classifications des verbes algonquins et de leurs quinze accidents? Si la flexibilité du verbe sémitique paraît merveilleuse au lauréat de l'Institut, que dira-t-il en présence des conjugaisons iroquoises qui offrent, dans leurs formes, tant de richesse et de variété, qu'on ne sait vraiment auquel des deux idiomes américains on doit donner la palme*.

Les noms n'offrent guère moins de merveilles; ils se conjuguent plutôt qu'il ne se déclinent. Il y a en iroquois, tant dans les conjugaisons nominales que dans celles des verbes, quinze personnes, dont quatre au singulier, cinq au duel,

* Jugement err., etc., p. 8 et 21.

cinq au pluriel, et une à l'indéterminé. Les Algonquins n'ont que sept personnes, mais leurs noms possèdent un nombre prodigieux de flexions, à cause des accidents auxquels il sont sujets, et dont voici la liste: le *diminutif*, le *détérioratif*, l'*ultra-détérioratif*, l'*investigatif*, le *dubitatif*, le *prétéritif prochain*, le *prétéritif éloigné*, le *locatif*, l'*obviatif*, le *sur-obviatif*, le *possessif*, le *sociatif* et le *modificatif*. Il ne faut pas se figurer que ces flexions soient le résultat de l'agglutination de monosyllabes parasites soit au commencement soit à la fin des mots; ce sont de véritables flexions comme dans le grec, le latin, l'allemand ou le basque*.

Ajoutons que, si dans les langues sémitiques les parties du discours autres que le substantif, constituent moins une classe de mots à part, qu'un certain emploi du substantif privé de toute signification déterminée et réduit à un rôle purement abstrait, il n'en est point ainsi de l'algonquin et de l'iroquois. Les pronoms, les adjectifs, les adverbes, les conjonctions, les interjections forment autant de classes parfaitement distinctes, sauf un petit nombre d'exceptions, comme il s'en rencontre dans toutes les langues même les plus parfaites. Dans l'un et dans l'autre de ces deux idiomes, ces particules existent en très-grand nombre, et elles sont d'une telle délicatesse de nuance que, le plus souvent, il est impossible de les rendre dans aucune langue indo-européenne. Quelques-unes donnent de l'énergie au discours, d'autres de la clarté; plusieurs ne servent qu'à l'ornement. Les interjections sont, les unes propres aux hommes, les autres aux femmes, d'autres enfin aux deux sexes. Quand aux conjonctions, dont la

nomenclature est trop longue pour figurer ici, elles se divisent en *copulatives*, *disjonctives*, *suppositives*, *concessives*, *causatives*, *temporelles*, *adversatives*, *optatives*, et *expletives**. De plus tous les mots de ces deux langues peuvent se combiner entre eux à l'infini, et former ainsi, soit par voie de juxtaposition, soit par voie d'*introspection* une foule de mots nouveaux et composés. Un seul exemple suffira pour faire comprendre le mécanisme de ce dernier et curieux procédé de composition. Cette phrase, *j'ai de l'argent*, peut se rendre littéralement en iroquois par celle-ci *Ouakien ouista*; mais il sera plus élégant d'entr'ouvrir délicatement le premier mot pour y faire entrer le second, et de dire, *ouakouistaien*. De cette prodigieuse aptitude à la composition, résultent parfois des mots dont l'excessive longueur étonne ceux qui ne sont point initiés au génie des langues d'Amérique. C'est ainsi que la phrase suivante: "on vient d'arriver encore ici exprès pour lui acheter de nouveau avec cela toute sorte d'habillements," peut se traduire très-intelligiblement pour un Iroquois, par ce seul mot:

Tethonouatiataouitserahninonserouniontonhaties! † .

M. Renan n'est pas mieux fondé à soutenir que cette richesse des langues sauvages n'a d'autre raison d'être que l'indétermination même de ces langues. Rien, en effet, dans l'iroquois ou l'algonquin, qui présente ce caractère d'indétermination, rien qui soit livré au caprice de l'individu; point de formes superflues contre lesquelles le discernement grammatical ait à

* Jugement err., etc., p. 22, 9, 21.

† Ibid., p. 22.

* Ibid.

procéder par voie d'élimination ; aussi les Iroquois et les Algonquins civilisés du Sault-Saint-Louis, ou du lac des Deux-Montagnes, parlent-ils la même langue que leurs ancêtres, au temps de Frontenac et de Champlain : l'œuvre de la réflexion n'a pas été négative à l'égard de ces idiomes et la culture n'en n'a rien retranché. L'assertion contraire de M. Renan ne prouve que deux choses, son imagination d'abord, et puis son ignorance de la question qu'il a voulu traiter*.

Le plus grand malheur en tout ceci, c'est moins encore l'ignorance complète et avouée des langues américaines, qui est notre commun partage à nous tous Européens, que la science menteuse affichée hautement par un certain nombre d'écrivains transatlantiques, qui publient de gros traités sur les idiomes dont ils savent quelques mots à peine, et induisent ainsi en erreur les philologues étrangers qui les prennent pour guides. Quel que soit, en effet, le jugement qu'on veuille porter sur M. Renan, il est impossible de supposer qu'il ait hasardé de lui-même les fausses affirmations qu'on lui reproche. Évidemment il n'a été et n'a voulu être que l'écho d'une voix qu'il croyait, mais à tort, plus autorisée. Aussi, pour lui éviter à l'avenir, ainsi qu'à bien d'autres, de pareilles méprises, croyons-nous utile de transcrire ici la note suivante de son contradicteur. " L'amour de " la vérité nous impose un pénible " devoir en nous obligeant à " prémunir les linguistes d'Europe " contre certains documents qui " leur viennent de l'autre côté de " l'Atlantique. Nous ne voulons " nommer personne ; mais combien " n'en pourrions-nous pas citer, de

" ces prétendus savants de notre " nouvel hémisphère qui s'avisent " de parler de choses qu'ils ignorent, et qui, partant, tombent " dans les fautes les plus grossières ? " Ce qu'il y a de plus déplorable, " c'est que souvent leurs bévues " font le tour du monde, passant " partout comme autant de vérités. " Les hommes les plus éminents " acceptent non-seulement sans " défiance, mais avec enthousiasme, " ce qu'ils s'imaginent être de " précieuses découvertes pour la " science, et se donnent une peine " infinie pour tirer le meilleur parti " possible du faux trésor qui leur " arrive de l'autre côté de l'Océan ; " et de là que de systèmes ruineux " construits à grands frais, au prix " de sueurs et de veilles qui auraient pu être mieux employées ! " C'est de la sorte apparemment " qu'aura été induit en erreur un " très-estimable écrivain, dans un " article publié dans les *Annales " de Philosophie Chrétienne*, sous " le titre de : *Parenté du japonais " avec les langues tartares et américaines**."

Laisant là mon rôle de rapporteur, le seul qui me convienne en pareil sujet, j'ajouterai en mon propre nom, et parlant à l'auteur lui-même, qu'il ne suffit pas de signaler le mal, qu'il faut encore, lorsqu'on le peut, indiquer et fournir le remède. Je le supplie donc de ne pas s'en tenir à sa courte brochure ; mais de donner à ses compatriotes et au monde savant tout entier, une étude complète et approfondie de ces langues qu'il possède si bien : c'est un service que réclament de son dévouement la science, la vérité et la religion.

JULES TAILHAM.

— *Études Religieuses, Hist. et Littéraires.*

* Ibid., p. 10.

• Jugement err., p. 5, 6.

A L I C E.

(Voir page 100.)

IV

Le lendemain, sur la fin de la journée, ils arrivaient en vue du petit port où ils devaient débarquer.

De ce point on embrassait les côtes dans une vaste étendue, et tandis qu'Henri dirigeait quelques manœuvres nécessaires pour éviter les brisants, Alice, ayant William à son bras, lui dessinait de la voix une vieille tour que l'on apercevait dans l'échancrure des falaises, et qui élevait au-dessus des bois sa masse à demi ruinée, et écussonnée vers le couchant par les rayons du soleil.

— C'est, par ma foi, la tour de Glennoël, leur dit Hugues qui les écoutait debout à la barre, on la voit de fort loin de la haute mer, et je la connais depuis longtemps pour servir de point de repère aux bâtiments qui naviguent dans ces eaux.

Un quart d'heure plus tard, ils mettaient pied à terre. A l'hôtel on leur apprit que le propriétaire du domaine à vendre, M. Guillaume Lemerle, était parti de la veille, et sur l'indication qui leur fut donnée, que Glennoël n'était situé qu'à vingt minutes de chemin, William exprima le désir de s'y rendre sur-le-champ. Ils trouveraient là le garde, et pourraient se renseigner tout à l'aise, en attendant l'entrevue avec le notaire, qui était à la campagne.

Il partirent donc à pied, suivirent une route qui montait, en laissant à gauche les falaises, et vers six heures ils arrivaient au pavillon qui servait de demeure au gardien du château.

Il restait au moins deux heures de jour, le temps était ravissant, et miss Evelyn dépêcha John s'informer de M. Legoën, qu'on leur avait dit se trouver dans les environs, et surtout des moyens de visiter l'habitation et les ruines.

— Pour ce qui est du parc et des ruines, dit le vieux garde en s'avancant respectueusement à leur rencontre, c'est chose possible, assurément ; mais quant au château, on n'y saurait pénétrer pour l'heure, et j'en suis désolé pour madame, M. Legoën est parti dans la journée avec les clefs, pour accompagner un étranger, que l'on dit être un acquéreur, et j'imagine qu'ils n'ont pas terminé encore, puisqu'il n'a pas reparu.

— Pensez-vous, demanda Alice, qu'il tarde longtemps à revenir ?

— Je ne le suppose pas, mais, si madame voulait faire un tour de promenade en attendant, elle a grande chance, de ce côté, de le rencontrer dans le bois.

Et il s'offrait à les conduire, lorsque William, qui se reposait près de John à l'ombre d'un marronnier, réclama son attention pour s'entretenir avec lui.

Miss Evelyn et Henri se mirent à examiner la maison et le site, et

tout en causant s'avancèrent dans la direction qui leur avait été indiquée, au-devant du notaire.

Glennœl se composait de deux parties, l'ancien et le nouveau château. Du vieil édifice féodal, situé sur une éminence, il ne restait que quelques pans de murailles effondrées et la tour. Au pied, dans un frais petit vallon, et sur les bords d'un ruisseau ombreux, s'élevait l'habitation moderne, composée d'un élégant corps de bâtiment en briques, précédé d'une cour en demi-cercle, et flanqué à chaque aile de deux pavillons de même style. L'aspect en était imposant, sa façade assez bien conservée ; on sentait seulement, après mûr examen, que la barbarie industrielle avait dû passer là. A une centaine de pas à droite, quelques-uns des beaux marronniers avaient été mutilés, une belle pelouse effondrée, et le paisible ruisseau violenté dans son cours, pour alimenter une raffinerie à demi construite, et heureusement abandonnée. C'était un des mille essais civilisateurs de Guillaume Lemerle, dont le père avait acquis Glennœl à titre de bien d'émigré, c'est-à-dire pour le dixième de sa valeur, et dont l'héritier avait eu pour premier soin de mettre en vente la terre et toutes ses dépendances, afin de pouvoir étaler plus librement à Paris son aristocratie de fortune et de mauvais aloi.

Le comte Bernard Evelyn, père de William et d'Alice, aurait pu, à une époque, en revendiquer la possession ; mais le souvenir des scènes d'ingratitude et de violence dont sa jeunesse avait été témoin, des intérêts établis en Écosse, et l'étroite amitié qui le liait à lord James Eberton, dont la généreuse hospitalité avait contribué au rétablissement de sa fortune, l'avaient tenu jusqu'à son dernier

jour éloigné d'une contrée, vers laquelle le ramenèrent plus d'une fois, pourtant, les tristesses souvent ravivées de l'exil, et le souvenir toujours vivant de la patrie.

Alice, à la vue du château, se rappelait les soupirs mal étouffés de son père, lorsque sa pensée le ramenait vers Glennœl, au foyer de Winter-Hill. Tout en marchant elle se retournait de temps à autre et regardait tour à tour les ruines couronnées de leurs verts panaches de lierre, et l'habitation de Louis XIII, avec ses cours et ses jardins déserts, ses fenêtres fermées, ses girouettes silencieuses.

— Et pourquoi, dit Henri, à qui elle venait de faire part de ces regrets de son père, pourquoi le comte Bernard n'a-t-il point tenté de recouvrer Glennœl ?

— Il avait juré de n'y jamais revenir, et mon père, pour sauver sa vie même, n'eût point manqué à tenir un serment.

En disant ces mots, elle se mit à marcher d'un pas plus rapide et s'enfonça, s'en reprendre l'entretien, dans l'intérieur du bois.

Le bois, qui occupait près de la moitié du domaine de Glennœl, s'étendait depuis les falaises, à gauche, jusque vers des collines bleuâtres que l'on apercevait à droite du mamelon des ruines. Heureusement, ces magnifiques ombrages avaient été respectés par Guillaume Lemerle, dont la dernière ambition, parce qu'il la jugeait éminemment seigneuriale, s'était concentrée dans l'élevage des chevaux. Il y avait des siècles que la hache ne s'était point promenée parmi ces arbres, dont quelque-uns, vénérables ancêtres de la forêt, paraissaient, à leur vétusté, avoir pu porter le gui sacré dans leurs rameaux touffus, et abriter sous leur ombre les mystères de la religion des Druides. En certains

endroits, leurs branches entrelacées formaient des voûtes presque impénétrables à la lumière ; sur d'autres points, leurs troncs antiques et noueux, éclairés des rayons d'un soleil couchant, rappelaient les illuminations soudaines des sombres forêts de la Gaule, et rien ne parlait plus à l'âme que la demi-obscurité de ces profondeurs, et le silence de ces solitudes. A peine si un chant d'oiseau venait par intervalle animer ces mélancoliques déserts, et l'oreille ne saisissait, en ce moment, que le craquement des branches mortes, quelques murmures confus du vent dans le feuillage, et par-dessus tout le bruit monotone de la mer, qui se brisait dans l'éloignement, au pied des falaises.

Miss Evelyn et Henri marchaient en avant, sans avoir échangé une parole, depuis qu'ils avaient perdu de vue le château. Ils suivaient un chemin raviné, dont les aspérités et les fondrières annonçaient qu'il avait dû servir de lit à quelque torrent desséché. Aucune avenue, aucun sentier plus praticable ne s'offrait à leurs yeux, et les grandes et belles allées, dont on devinait le tracé à l'alignement des chênes, avaient été tellement envahies par les hautes herbes, les ronces et les arbustes parasites, qu'il était à peu près impossible d'y pénétrer et de s'y diriger encore plus. Ils continuèrent d'avancer dans le ravin, absorbés par la contemplation de ces sites sauvages, et ne s'apercevant pas que le chemin décrivait une courbe et finissait par tourner en un labyrinthe à peu près inextricable.

— Mais, dit tout à coup Alice en s'arrêtant, où sommes-nous ? je n'entends plus la mer.

Ils prêtèrent l'oreille, et écoutèrent ensemble. Ils prirent pour

le bruit des vagues un grand murmure du vent dans les rameaux des chênes, et se remirent à marcher en avant.

— En l'absence de cet introuvable notaire, reprit-elle, ne dirait-on pas que nous parcourons quelque domaine de la Belle au Bois Dormant ?

— Vous seriez donc la fée ?

— Oh ! si j'étais fée.....

— Eh bien, que feriez-vous ?

— D'un coup de baguette j'ouvrirais une magnifique avenue au milieu de ces vieux arbres.

— Je m'y opposerai, tant ce rude chemin a de charmes à mes yeux, avec ses lianes pendantes et ses rochers moussus, et vous céderiez à ma prière, moi, dont l'enchantement doit cesser si vite et dont la présence en ces lieux doit durer si peu de temps.

Henri avait de la tristesse dans la voix, mais elle parut ne l'avoir pas entendu, et comme elle ne disait rien, il n'osa continuer.

— Mais, parlez-moi, dit-elle au bout d'un instant, les oiseaux vont croire que nous sommes fâchés, à quoi donc rêvez-vous ?

— Je songe, miss Evelyn, aux changements que le temps apporte en toutes choses sur la terre. Dans quelques jours je serai loin de ces lieux, et si Dieu m'accorde jamais de revoir Glennoël, ces oiseaux m'auront oublié, l'herbe aura repoussé dans l'empreinte de mes pas, et mon bonheur aura passé comme le parfum de cette fleur sauvage.

Il cueillit une rose d'églantier, qui pendait à portée de sa main, et la lui offrit.

— Et c'est là tout, dit-elle en baissant la tête pour attacher la fleur à son corsage.

— Tout, oh ! non, car la fée, d'un coup de baguette aura transformé ces déserts, et il sera donné

à un autre d'en parcourir les sentiers avec elle.

—Et si, pendant que vous rêvez si agréablement, répondit-elle, avec un peu d'impatience, ce digne M. Legoën allait me faire infidélité et adjuger Glennoël à quelque affreux enchanteur !

—Ne raillez pas, miss Evelyn, je souffre cruellement.

—Voici les ruines, cria-t-elle au même instant, nous nous rapprochons, regardez là-bas !

Il regarda vers le point qu'elle lui indiquait et vit à quelque distance en avant des masses grisâtres qui se dessinaient dans l'interstice des arbres. Ils pressèrent le pas et poussèrent un même cri de surprise, lorsqu'en débouchant d'un fourré qu'ils venaient de franchir avec peine, ils n'aperçurent devant eux qu'un amas de rochers granitiques, espèce de construction cyclopéenne, qu'ils avaient pris de loin pour les restes de l'ancien château.

—En effet, dit Henri en interrogeant toutes les directions du bois, voici là-bas des prairies vers notre gauche et les murailles d'un pavillon que nous n'avions point vu.

En même temps, il escalada un des blocs de pierres, regarda, et il ne vit rien. L'espace, hormis l'échappée sur ces prairies, était fermé de tous côtés par un rempart de verdure.

Force leur fut de s'engager au hasard dans une allée gazonneuse qui longeait de grands pins. Le jour tombait rapidement ; les tons foncés du paysage en accélèrent le déclin, les rayons s'éteignaient l'un après l'autre dans la cime brunissante des mélèzes, et l'on entendait dans les taillis des frôlements d'ailes, des bruissements confus, et ces derniers mouvements indécis de la nature qui semble se

réconcilier dans le silence du soir, et prendre ses dispositions pour le repos de la nuit.

Alice était pensive et Henri se taisait. Ils errèrent près d'une heure encore, ils étaient égarés et se mirent à gravir un mamelon sur lequel se profilaient les têtes de grands bouleaux immobiles. Miss Evelyn, de temps à autre, était obligée de réclamer l'aide de son cavalier pour éviter les aspérités du sol. Henri sentait son bras trembler sous le sien, elle était tout émue, et il ne l'était pas moins qu'elle.

Arrivés au sommet ils s'arrêtèrent, mais ne purent bien découvrir, à cause des ondulations de la forêt et du pâle éclat de la lune qui estompait les bois d'une vapeur argentée. Ils crièrent, ils appelèrent, mais rien ne leur répondit que la voix des courlis dans la campagne, et le bruit que faisaient en s'envolant quelques oiseaux troublés dans leur sommeil.

—Oh ! mon Dieu, dit Alice, nous nous sommes perdus ! Et William, mon frère, mon pauvre frère !

—Sir Evelyn sait que vous êtes près de moi, répondit simplement Henri, il ne saurait craindre pour vous.

Alice, debout près de lui, garda le silence ; de ses deux mains elle s'était couvert le visage et elle pria tout bas.

En ce moment, les sons d'une cloche arrivèrent jusqu'à eux. C'était l'*Angelus* qui sonnait à l'église du port. Un même attendrissement les gagna l'un et l'autre, et Henri, se tournant vers sa compagne et croyant deviner sa pensée :

—Miss Evelyn, dit-il, avec une émotion profonde, ah ! d'autres sans doute, à cette place et à pa-

reille heure, se tairaient pour conjurer vos alarmes. Et moi, devant cette voix de la prière qui nous parle de ceux que nous avons perdus, en présence de ces étoiles de Dieu qui nous éclairent, en face de ces arbres qui, après mon départ, ne vous répéteront point mes paroles, je vous dis que je vous aime. Je vous aime, Alice, avec l'ardeur et la pureté des anges, et mon cœur ne saurait rien trouver de plus fort pour rassurer le vôtre que cet aveu, si longtemps refoulé d'une adoration brûlante que vous entendez pour la première fois et que jamais vous n'entendrez plus.

Tandis qu'il parlait, elle avait laissé retomber ses mains et levé les yeux au ciel comme pour lui demander de l'absoudre.

—Alice, oh ! dites-moi que vous me pardonnez ! reprit-il avec un trouble croissant.

Pour toute réponse elle se voila de nouveau le visage, et penchant sa tête :

—Ah ! Henri, murmura-t-elle d'une voix tremblante, nous sommes bien insensés !

Et il sentit des larmes courir silencieuses entre ses doigts frémissants.

A cet instant, le galop précipité de deux chevaux se fit entendre à quelque temps de distance, miss Evelyn se réveilla brusquement comme d'un rêve, et tous deux redescendirent la colline au plus vite, du côté où les pas, en se rapprochant, retentissaient de plus en plus distincts sur le sol.

Comme ils allaient atteindre à la lisière du bois, deux cavaliers arrivèrent sur eux. La lune leur donnait en plein visage : Alice, à la vue de l'un d'eux, retint un cri, et se rejeta vers Henri avec un mouvement de terreur.

Henri allait appeler, et resta interdit ; le bruit fuyait dans l'es-

pace, et les cavaliers étaient déjà loin.

—Mais, qu'est-ce donc ? demanda-t-il en pressant contre lui sa compagne palpitante ; miss Evelyn, pourquoi cette effroi, et d'où vient cette agitation ?

Elle passa lentement la main sur ses yeux, et, écartant ses beaux cheveux, que le feuillage avait rejetés sur son front.

Ce n'est rien, j'avais cru voir... c'était une illusion, n'en parlons plus, et tâchons de retrouver notre chemin, grâce à cet incident.

Ils suivirent la trace des cavaliers, et, une demi-heure après, ils arrivaient enfin devant la grande cour du château.

Ils trouvèrent M. Legoën, brisé, indigné, à moitié mort de fatigue, qui parlait avec vivacité devant sir William, dans le pavillon du garde, et racontait, avec mille doléances, la course diabolique que venait de lui faire faire un maudit étranger, lequel avait voulu tout voir, ne lui avait fait grâce ni d'un arbre, ni d'une pierre, et était reparti pour le port sans débrider, sans ralentir, sans même décliner son nom, et ne laissant pour tout renseignement qu'une pièce d'or à l'adresse du garde Goidic, et l'ordre d'envoyer prendre le soir même à l'hôtel le cheval que celui-ci lui avait procuré.

Alice ne fit aucune observation au sujet de l'inconnu ; elle paraissait toute à son frère. Henri imita sa réserve, et la présence du notaire les dispensa de toute explication. Le vieux renard avait pénétré les masques, et, comme ils étaient seuls, le garde étant aux écuries, il s'expliqua librement devant eux, les pria de continuer le secret, et le leur promit, pour son compte, jusqu'après conclusion de l'affaire, sans quoi M. Lemerle ne

manquerait pas de surfaire ses exigences, et c'était là le motif qui l'avait fait les engager à retarder leur voyage.

Comme l'heure s'avavançait, sir Evelyn accepta l'hospitalité qu'il leur offrit à sa maison de campagne, située à deux pas, et d'où ils seraient tout à portée, le lendemain, pour visiter les lieux.

Le lieutenant Henri Mérédic, par discrétion, prit congé d'eux, et partit dans la nuit pour Brest par le premier courrier. Il partait plutôt pour revenir plus vite ; une révolution profonde s'était opérée en lui, sa pensée avait des ailes, et il croyait emporter tout le ciel dans son cœur.

V

Je ne sais pas de plus délicieux mouvements en l'âme humaine, que ceux où la jette le premier sourire des joies inespérées. C'est l'aube du bonheur, mille fois préférable au grand jour, l'aube avec la fraîcheur des impressions matinales, les visions indécises, les virginales illusions, et ces horizons enchanteurs qui ne montrent que les féeries de l'aurore, à l'heure où la rosée tremble à l'extrémité du feuillage, et où la nature n'a point tiré tous ses voiles.

Henri Mérédic vécut, durant six semaines, dans ce trouble ineffable, que lui avaient donné les paroles échappées à Alice. A peine arrivé à Brest, il avait été appelé dans la capitale pour prendre part aux travaux d'une commission, dont le terme lui promettait quelques jours de liberté avant son embarquement. Sa pensée s'élançait avec ivresse vers ce temps de sa délivrance, qui rendrait sans doute une réunion possible. Il n'avait reçu aucune nouvelle depuis son départ ; il savait seulement, par une lettre de Hugues,

que sir Evelyn et sa sœur n'étaient point retournés à la Maison-Blanche, et que tous les arrangements ayant été conclus, sauf échange des signatures, qui ne devait avoir lieu qu'à leur passage à Paris, ils étaient rentrés en possession de Glennoël, et y avaient passé le reste de la belle saison. Mais ce qu'il savait aussi, et c'était une douce compensation aux ennuis de l'absence, c'est qu'entre miss Evelyn et lui existait désormais une de ces unions de l'âme, dont Dieu seul sait la force, que le monde ignore ou calomnie, mais qu'il ne peut détruire.

Un matin qu'il était dans sa chambre, rêvant aux bruyères des falaises et aux ombrages de Glennoël, il vit entrer chez lui un jeune homme, qui lui déclara être Fergus en personne, et avoir reçu de William et de sa sœur la mission de l'emmener avec lui en Écosse.

—En Écosse ! s'écria Henri ; sir Evelyn a donc quitté Glennoël ?

Fergus lui raconta qu'ils avaient quitté la France depuis deux jours, et qu'ils ne l'avaient pu voir, parce qu'ils ne s'étaient arrêtés que quelques heures à Paris. Mais ils lui avaient donné charge d'ambassade auprès de lui, et il espérait bien ne pas échouer dans l'exécution de son mandat. Il ajouta que leurs amis comptaient passer l'hiver à Winter-Hill, afin de conclure quelques importantes affaires de famille, et prendre toutes les dispositions pour venir se fixer, au printemps, en Bretagne. Il arrivait lui-même de cette contrée, et partait le surlendemain, afin d'être à temps pour assister aux préparatifs des prochaines fêtes du château.

Henri était comme étourdi de cette invitation, qui répondait si bien à ses vœux les plus chers, et comme le travail qui lui avait été confié était terminé, il donna sa

parole à Fergus, et prit, pour le départ, rendez-vous avec lui.

L'Écossais paraissait aux anges du succès de son message, il se leva, se mit à parcourir la chambre, remua les meubles, renversa un flambeau, et sortit en heurtant la porte, faisant siffler sa canne et fredonnant sur un air des montagnes un morceau d'opéra.

Il ne démentit en rien, durant le voyage, ses allures pétulantes et son étourderie. En France, il pestait contre les Français ; à peine dans la Manche, il se mit à damner les Anglais, et à faire un éloge immodéré de la France. La France seule possédait des vins et des chiens de chasse, et il en emmenait un qui ferait crever d'envie les plus renommés chasseurs du comté.

Ce jeune fou, élevé à Highlena, en l'absence de son père, que de puissants intérêts retenaient dans l'Inde, et échappé de l'université depuis six mois à peine, avait passé, pour la première fois, le détroit, cette année-là, en compagnie de William et d'Alice. Il apprit à Henri qu'après la guérison de son entorse, il les avait rejoints à Glennoël, où il retrouva le docteur Bénédicte et lord Georges Eberton.

—Vous connaissez lord Georges ? continua-t-il.

—Nullement.

—Vous l'avez vu à Glennoël ?

—Jamais.

—Vous l'avez rencontré, vous dis-je, un soir, dans le bois, galopant comme le diable, au clair de lune, avec l'honnête Legoën, qui, dans cette course, attrapa un rhumatisme, faillit perdre la tête, et perdit son chapeau.

—Mais comment, demanda Henri, avec un certain étonnement, lord Georges Eberton se trouvait-il à Glennoël ?

—Mais, par la même raison

qu'il se trouvera à Winter-Hill, répondit Fergus, en visant sur le pont du bateau un oiseau avec sa canne. Lord Georges, — à bas Tom !—lord Georges a quelques droits de veiller aux intérêts des Evelyn. Il savait leurs intentions sur cette ancienne terre de famille, et jugea à propos, un jour de spleen, de pousser une pointe jusqu'en Bretagne, sur l'avis de sa mère, et d'estimer par ses yeux, afin de pouvoir, en connaissance de cause, diriger par ses conseils. C'est un vrai chasseur et un parfait gentleman,—holà, Tom ! que le diable l'emporte !—Le soir où vous le rencontrâtes, il allait partir pour l'île de Ré, où il croyait encore William et Alice, lorsqu'au port il apprit leur arrivée du pêcheur qui les avait amenés.—Il est mon ami et se dit mon conseil, mais...—Il soupa donc, ce soir-là, de bon cœur, puis revint sur ses pas, coucha seul dans le château, sans crainte des fantômes, et s'installa avec ses hôtes à Glennoël, où le docteur Bénédicte a compté trois cents chenilles et deux cents papillons.

En achevant ces mots, il se mit à siffler selon son habitude, en détournant la tête, et à tirer sans raison les oreilles de son chien.

—Et, demanda Henri avec hésitation, ces fêtes dont vous me parliez, et que l'on prépare, avez-vous dit, au château ?

—Ces fêtes, mais...

Et se reprenant aussitôt :

—A propos, monsieur Mérédicte, j'ai une prière à vous adresser. J'avais une lettre pour vous, une lettre de miss Evelyn. Ma foi, je l'ai perdue. Soyez assez généreux pour ne me pas trahir, cette étourderie fournirait texte à d'éternels sermons sur ma mauvaise nature.

Henri le lui promit, bien que fort contrarié, et comme ils dé-

barquaient, une heure plus tard en Angleterre, Fergus prit congé de lui, ayant affaire à Londres, et après l'avoir mis sur la route du comté.

Dans le peu de temps qu'ils avaient passé ensemble, Henri avait pu apprécier la légèreté des paroles, aussi bien que l'inconséquence des actes de son humoriste compagnon. Et pourtant, depuis leur rencontre, il se sentait pris d'une vague appréhension, qu'il ne pouvait expliquer et dont il ne se pouvait défendre. Il allait vers l'inconnu, et lorsqu'il arriva en vue de Winter-Hill, son cœur se troubla si étrangement dans sa poitrine, qu'il n'eût pu dire s'il battait de bonheur ou de crainte.

Il y avait d'ailleurs dans l'aspect extérieur du vieux château qui lui fut indiqué de loin dans un bouquet d'arbres aux feuilles jaunies, quelque chose de sombre et de sévère, qui n'imposait pas peu à l'imagination et aux yeux. L'antique manoir, de style moyen âge, flanqué aux quatre ailes de tours à crenaux, et fermé par un pont jeté sur des douves profondes, abritait l'ensemble de sa massive architecture derrière un épais rideau de chênes et d'ormes séculaires. Il était situé dans une vallée d'une beauté sauvage et tourmentée, à la base d'une colline qui le gardait des vents du nord, et sur le bord d'un torrent dont le lit de plus en plus resserré disparaissait à quelque distance entre deux chaînes de montagnes rocheuses, aux sommets couronnés de sapins, et aux flancs tapissés de bruyères.

Au moment où Henri pénétrait dans la longue avenue qui conduisait au pont et à la grande porte extérieure, les derniers rayons d'un pâle soleil d'automne éclairaient les antiques fenêtres, et se concentrant sur les vitres en foyers de lumières, offraient de loin la

vue d'un incendie. Le ciel, d'un rouge ardent, laissait apercevoir dans les échanerures des coteaux ses perspectives lointaines, sur lesquelles se dessinaient par intervalle des bandes d'oiseaux sauvages, qui traversaient l'espace en jetant dans les airs leurs cris mélancoliques.

Henri examinait, tout en marchant, cette tristesse des derniers beaux jours, ces sites calédoniens, terminés à l'horizon par les cimes des monts couverts de neige, et il trouvait à tout ce qu'il voyait une physionomie profondément romantique, laquelle servait merveilleusement de cadre à une situation telle qu'il commençait à se figurer la sienne. Si miss Evelyn lui avait paru belle sur les plages de l'Océan ou sous les ombrages de Glennoël, elle se montrait ce jour-là à son imagination avec un caractère d'austère grandeur qu'il ne lui avait point prêté encore. Il se sentait comme dominé par les proportions grandioses de cette féodale demeure, et intimidé par les idées plus ou moins étranges que la vue en faisait surgir tout à coup en son âme. Alice, dans ce château, devait vivre au milieu des ombres vénérées de la vieille aristocratie des montagnes, et ces sombres murailles ne pouvaient être convenablement tirées de leur sommeil que par le passage des meutes et le bruit des cors de lord Georges Eberton. Il n'était pas jusqu'au silence et à la solitude de ces campagnes qui ne contribuassent à donner à ses pensées cette disposition à la tristesse. Depuis qu'il était entré dans l'avenue, son oreille n'avait plus été frappée que du tintement monotone des clochettes que faisaient entendre de loin en loin les troupeaux paisant au soleil couchant sur les pentes des collines; et hormis deux ou trois jeunes bergers en haillons,

qui s'étaient enfuis à son approche, il ne vit personne ni dans l'avenue, ni dans la vallée, ni même dans la cour, qu'il interrogea d'un rapide coup d'œil, à travers la haute porte, autrefois armée d'une herse, devant laquelle il était arrêté.

Il franchit le pont sous son arcade de feuillage, pénétra dans l'enceinte du château, et se trouva en face du fidèle John, qui accourut à lui avec toutes les marques de la joie la plus naïve et du respect le plus empressé. L'honnête John, à qui ses longs services dans la maison des Evelyn avaient depuis longtemps acquis et mérité une sorte de droit de famille, tenait à Winter-Hill le rang de majordonne, et y exerçait les pouvoirs d'intendance sur les autres serviteurs. Il avait voué au lieutenant Mérédic un attachement tout particulier, en souvenir du dévouement de celui-ci pour ses jeunes maîtres, et ce jour-là il tint à honneur, ce qu'il ne faisait que dans les solennelles circonstances, de l'introduire lui-même au grand salon du château.

En cet instant miss Evelyn, la tête penchée en arrière et les mains croisées sous son menton, était étendue, dans une attitude calme et reposée qui lui allait à ravir, sur une espèce de dormeuse, devant une vaste cheminée, dans laquelle brûlait en s'éteignant un feu qui n'avait plus de flamme. En face d'elle était assis un jeune homme, avec lequel elle paraissait s'entretenir à demi-voix, et que l'on distinguait à peine, grâce à la demi obscurité qui régnait dans cette pièce.

Au nom de Mérédic, annoncé par John, elle fit un brusque mouvement, se leva avec vivacité, se rassit aussitôt, et changeant dix fois de couleur en une minute :

— Monsieur Mérédic, balbutia-t-elle, soyez le bienvenu...

— Miss Alice !... dit Henri en pressant sur ses lèvres la main qu'elle lui présentait.

Il n'acheva pas ; il venait d'apercevoir l'étranger, qui s'était levé et se tenait debout près de la cheminée. Il avait deviné lord Eberton, et reconnu le cavalier du bois de Glennoël.

Miss Evelyn s'empressa de les présenter l'un à l'autre. Il se saluèrent et s'assirent, lord Georges demeurant silencieux, dans l'attitude d'un homme qui veut écouter, Henri troublé jusqu'au fond de l'âme, et Alice faisant presque à elle seule les frais de la conversation. Elle répéta trois ou quatre fois que sir William était sorti avec le docteur Bénédicte, que son absence ne pourrait se prolonger longtemps, qu'il allait venir, et serait ravi de la bonne fortune inespérée qui l'attendait au retour.

— Un de vos jeunes amis, M. Fergus, qui s'est bien voulu charger de me transmettre l'aimable invitation de sir Evelyn et la vôtre, devait m'accompagner à Winter-Hill, dit Henri, mais il m'a quitté pour une affaire à Londres, et dans vingt-quatre heures, j'imagine, il sera de retour.

Elle se tourna en souriant vers lord Georges, puis adressa coup sur coup vingt questions à Henri, sur Paris, sur son voyage, sur le soleil et les nuages, battant les idées avec une sorte d'impatience ; et comme si elle n'eût voulu laisser le temps de penser à personne, et pas même à elle-même.

Fort à propos on vint annoncer que le cheval de Son Honneur l'attendait dans la cour. Lord Georges se leva, prononça quelques mots de politesse et se retira en s'inclinant devant la jeune châtelaine.

— Veuillez dire à lady Mary, lui dit Alice en le reconduisant,

que j'irai, au plustôt lui rendre mes devoirs à Highlena.

Puis, revenant vers Henri :

— Mon Dieu, monsieur Mérédic, mon frère sera désolé de ne s'être pas trouvé là. Vous nous avez surpris, c'est bien aimable à vous, bien aimable.... Fergus.... Fergus ne vous a-t-il pas remis ma lettre ?

— Fergus m'a remis votre lettre, répondit Henri avec un peu d'embarras.

Elle vint poser un pied sur la traverse des grands chenets, se retira brusquement et alla à la fenêtre d'où elle vit partir lord Georges, dont le cheval bondissait dans la cour en emportant son maître.

Henri la suivait des yeux avec anxiété, elle surprit son regard, et une rougeur de feu vint colorer ses joues. On eût dit que la présence du jeune homme lui donnait la fièvre et qu'elle voulût l'éviter. Elle était dans une agitation étrange : ses mouvements étaient effarés, le timbre si doux de sa voix avait quelque chose de brisé, et elle jetait ses paroles avec précipitation et contrainte, comme si elles lui eussent blessé le cœur ou brûlé les lèvres.

— Mais que fait donc William ! reprit-elle en courant de nouveau à la fenêtre, pourquoi ne rentre-t-il pas ?

— M'enviez-vous donc cet instant de solitude avec vous ? dit Henri avec un peu d'amertume, pourquoi ne pas reprendre cette place où vous étiez si bien tout à l'heure, où vous étiez si belle ?

— Oh ! je le veux bien.

Elle s'assit en face de lui, abaissa ses yeux sur les charbons mourants du foyer, et garda le silence. Henri la contemplait avec une douloureuse ivresse et une poignante stupeur.

— Comment avez-vous trouvé nos vallées ? dit-elle tout à coup. Malheureusement la saison n'est pas propice, la verdure est tombée, nos horizons sont déjà froids et tristes, et je crains que vous n'avez prouvé ici de pénibles désenchantements.

Il n'y tint plus, son cœur éclatait :

— Ah ! dit-il en fixant ses yeux sur les siens pour y chercher son âme, pourquoi me parler ainsi ? Alice, Alice, ai-je donc rêvé l'espérance du bonheur, ou avez-vous tout oublié ?

Et il se laissa tomber sur un siège avec un mouvement de désespoir.

Elle se leva, comme pour s'élaner vers lui, voulut parler, mais la voix lui manqua, et pâle et tremblante elle quitta le salon.

Elle monta à son appartement, elle étouffait, se jeta à genoux devant un portrait de sa mère, et ne redescendit qu'à la voix de William, qui poussait des cris de plaisir en se retrouvant en présence du lieutenant au salon.

Sir William avait conservé la chaleur et la simplicité de cœur de la première adolescence. La privation presque complète de la vue, en l'isolant du courant habituel de la vie, le maintenait dans cette pureté de sentiments et d'idées qu'altèrent si rapidement la pratique des hommes et l'expérience des choses. Il professait un culte pour Henri Mérédic, et celui-ci exerçait sur lui, sans en avoir conscience, l'ascendant de la puissance morale sur la faiblesse intelligente. Les récits du jeune officier lui ouvraient tous ces horizons que la nature avait voilés pour ses regards : il visitait sur ses pas ces mystérieuses contrées, ces continents et ces îles, et ces mers lointaines qui, pour lui plus que pour

personne, avaient la fraîcheur attrayante des paysages nouvellement découverts. Henri était pour lui un livre dans lequel il lisait le monde physique, de même que dans le cœur d'Alice, il goûtait toutes les beautés du monde moral, et puisait dans la tête du docteur **Bénédict** les trésors les plus rares de la science et de la pensée.

Lui seul connaissait le docteur **Bénédict**, cet homme étrange, dont personne ne savait l'âge, qui depuis un temps infini vivait à **Winter-Hill** de la vie de famille, causait avec les oiseaux et les fleurs, s'amusait avec les enfants des villages, et traversait la vie en rêvant, absorbé par une idée unique, mystérieuse, le sourire sur les lèvres et le cœur dans la main. Il n'était jamais avec vous, même en votre présence, et sa parole lui jouait presque toujours le tour de tromper sa pensée. C'était une âme candide et pure de savant qui s'oubliait dans sa modestie, vivait renfermée dans sa maigre demeure, et ne se mettait presque jamais à la fenêtre que pour provoquer des sourires et dire par distraction des naïvetés aux passants.

Lorsque Alice rentra il était frileusement adossé à la cheminée, à laquelle il s'adossait de tout temps, en croyant se chauffer, même lorsqu'il n'y avait pas de feu, et comme Henri et William s'entretenaient de **Fergus** !

— C'est un aimable jeune homme, dit le docteur, sauf qu'il m'a déchiré un jour un bel **Hippocrate** pour se faire des bourres à fusil ; mais sans doute il en avait besoin.

Et la conversation continua, ravivée par la présence et le subit enjouement d'Alice, jusqu'à ce que **John** vint prévenir que l'appartement de **M. Mérédic** était prêt pour le recevoir.

Henri, une fois seul, chercha à

se rendre compte de l'attitude de miss **Evelyn** vis-à-vis de lui. Mais les émotions par lesquelles il venait de passer avaient été trop diverses et trop précipitées pour qu'il en pût tirer une conclusion précise. De l'exagération du mal à l'exagération du bien le passage est facile, quand le cœur est vivement intéressé, et Alice paraissait disposée à prolonger pour lui les angoisses de l'attente. On eût dit qu'elle fuyait toute chance d'explication, et les circonstances se prêtèrent pour favoriser sa réserve. Le temps s'était mis à la pluie, le vent apportait des montagnées les premiers flocons d'une neige fine et pénétrante, qui refroidit subitement la température et contraignit **William** et le docteur à suspendre leurs promenades. Il en résultait pour Henri l'impossibilité de se trouver seul avec miss **Evelyn**, et cette contrainte, qu'elle ne semblait pas soupçonner, le mettait au supplice.

Durant les heures du soir seulement l'entretien pouvait prendre de sa part une tournure plus intime. Parfois **William** s'assoupissait à demi, la tête penchée sur sa canne, le docteur rêvait devant les charbons, et l'on n'entendait plus que le vent qui sifflait au dehors, le cri d'un grillon qu'encourageait le silence, et le bruit sonore, cadencé, de la vieille horloge, qui poursuivait dans son coin sa marche solitaire, répétant impitoyablement aux amoureux que le temps emporte les heures, la jeunesse et aussi les amours. Alice alors doucement étendue sur son siège favori, les regards tantôt dirigés furtivement vers le jeune homme et tantôt perdus dans le vague de l'espace, ou bien les yeux demi-clos sous ses longs cils, comme si elle eût regardé uniquement en elle-même, échangeait quelques

paroles plus émues avec Henri, et le plus souvent l'écoutait en paraissant se recueillir dans sa pensée et s'épanouir dans ses sentiments, comme si dans ces instants-là elle eût possédé tout son cœur.

Au bout de deux jours la pluie cessa, une tiède brise souffla dans la vallée, les oiseaux se remirent à chanter, et un matin, après déjeuner, le docteur ouvrit une fenêtre du salon pour attraper le soleil.

Il n'avait pas fini, qu'un grand chien, le chien Tom, poursuivi par Hélio, lui tombait entre les jambes, et venait rouler en instrus au milieu du tapis. En même temps l'on entendit au dehors un vacarme effroyable. Des canards, qui s'ébattaient paisiblement au soleil, se sauvaient en jetant des cris d'épouvante ; un chat, le poil hérissé, s'était élancé en deux bonds sur la muraille d'enceinte, et des chiens ramassés d'une lieue à la ronde aboyaient, à tout rompre, à la porte extérieure. C'était Fergus qui faisait son entrée dans la cour du château !

Il était arrivé dans la matinée à Highlena, où il habitait, en attendant d'aller rejoindre son père. Lord Georges et lady Mary, sa mère, lui avaient fait un sévère accueil, et le jeune fou, pour conper court aux observations, avait jugé à propos de décamper avec le chien Tom, et de venir demander l'hospitalité pour la journée à Winter-Hill et à ses habitants.

Il débutait par attaquer le docteur, déjà mis hors de lui par tout ce tapage, lorsque Alice intervint.

— En vérité, dit-elle avec un peu d'impatience, quelle est donc cette folie !

Fergus s'arrêta, repentant et interdit ; puis, allant à elle d'un air suppliant :

— Oh ! Alice, dit-il à demi-voix,

en lui baisant la main, pouvez-vous être si sévère, quand vous êtes si heureuse !

— Elle se tut, mais elle était devenue pourpre, et bien qu'Henri n'eût rien entendu, on eût dit que, depuis ce moment, elle ne lui pardonnait pas d'avoir été mis dans le cas de surprendre son âme. Ce jour-là, et ceux qui suivirent, elle fut avec lui d'une réserve qui allait jusqu'à la froideur, et d'une froideur qui alla bientôt jusqu'à la cruauté.

Il semblait parfois que sa vue, que sa voix, que son ombre l'importunaient, et qu'elle se fût imposé comme une tâche d'étouffer son amour. Mais l'amour, hélas ! il le respirait en chacune de ses paroles, quelque glaciales qu'elles fussent, il le puisait avec une avidité malade dans le moindre de ses regards, quelque indifférence qu'ils affectassent pour lui. Sa passion trouvait dans tout, et dans sa rigueur même, un prétexte à l'adorer davantage ; il souffrait, mais ne pouvait guérir, et chaque trait qui lui déchirait le cœur était trempé d'avance dans un poison qui ravivait la fièvre.

Cette situation pourtant s'aggrava de circonstances de plus en plus douloureuses. Alice, sous prétexte d'indisposition, avait fini par passer la plus grande partie de son temps dans sa chambre, et ne plus la voir devint bientôt à Henri un intolérable supplice. Il cherchait, avec une fiévreuse ardeur, l'occasion d'y mettre fin, dût-il briser pour jamais les dernières illusions de son rêve. Mais cette occasion, il la cherchait vainement, et désespérait de la rencontrer, lorsque lord Georges lui fit naître lui-même. LOUIS JOUBERT.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE.

LES ASSURANCES SUR LA VIE.

SÉANCE DU LUNDI 12 FÉVRIER 1866.

PRÉSIDENTICE DE M. LE VICOMTE DE MELUN.

MM. le vicomte de Melun, président; E. le Camus, secrétaire général; A. de Mareuil, secrétaire, sont assis au bureau.

MM. Edouard Boivin, comte de Chabot, Albert Gévères, comte Armand de Gontaut sont nommés membres titulaires de la société.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT.—L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur l'état actuel des institutions consacrées aux épargnes populaires. Je donne la parole à M. Cochin.

M. COCHIN.—Vous venez vous occuper avec moi aujourd'hui plus particulièrement des *assurances sur la vie*, au profit des classes laborieuses, et examiner cette question : Ne serait-il pas utile de compléter la série des institutions de prévoyance qui ont été fondées soit par le gouvernement, soit par les particuliers, dans notre pays, par un système général de petites assurances sur la vie, comme cela a eu lieu en Angleterre en 1864 ?

Mais avant de vous parler des assurances sur la vie, je demande à revenir sur quelques points qui ont été traités à la dernière séance relativement aux *caisses d'épargne*.

I.—En relisant dans le procès-verbal les paroles que j'ai prononcées, j'ai craint de n'avoir pas suffisamment condensé les observations que j'avais à vous présenter sur les caisses d'épargne. Je regretterais beaucoup de n'avoir pas su produire dans vos esprits un intérêt assez intense sur cette question des caisses d'épargne, qui sont en ce moment dans un véritable état de crise. J'ai d'ailleurs à répondre quelques mots à quelques-unes des observations qui ont été produites. Permettez-moi donc de résumer de nouveau ce que j'ai dit des caisses d'épargne. Viendra ensuite la question des assurances.

Nous sommes en présence de l'état de choses que voici : l'épargne est devenue de plus en plus nécessaire, si l'on veut que la démocratie française conserve sa grandeur et sa moralité. Aux Etats-Unis on n'a pas à craindre de socialisme et de révolution, parce que tout le monde a ou peut avoir la terre. Il faut qu'on puisse dire : En France, tout le monde a l'épargne. Alors il y aura en France moins de révolutions ou de socialisme à craindre. A mesure que la société devient plus démocratique, l'épargne, qui est plus

nécessaire, devient aussi plus facile. En effet, l'accroissement du capital est énorme ; depuis 50 ans, la part qui se distribue en salaire est prodigieusement accrue ; la possibilité de l'épargne est donc accrue parallèlement ; et cependant, en face de ces accroissements, les caisses d'épargne sont en décroissance, elles sont en souffrance, sinon en décadence. Ainsi, l'épargne est plus facile, puisque les ressources sont accrues, et cependant les caisses d'épargne et les autres institutions de prévoyance populaire demeurent stationnaires, ou se développent avec une extrême lenteur.

En nous demandant la cause de ce contraste, nous n'avons pas eu de peine à nous dire que, à mesure que l'épargne devient plus facile, les tentations deviennent aussi plus grandes, les facilités de dépenses et les diversités de combinaisons dans les placements mobiliers deviennent plus grandes. Mais vous êtes convenus avec moi que, si les valeurs mobilières, fonds d'Etat ou obligations de chemins de fer, présentent plus d'avantages aux petits capitaux, à savoir, un intérêt plus élevé et l'espoir d'un accroissement de capital, cependant l'épargne sous son ancienne forme n'a pas cessé d'être spécialement et extrêmement utile. Nous sommes convenus à la dernière séance, que le genre de services que peut rendre cette institution, c'est de prendre le plus petit capital à l'état de goutte d'eau, et de le former peu à peu, de profiter de ce bon mouvement qui conduit l'ouvrier à porter au guichet de la caisse une toute petite somme, que la caisse d'épargne est seule à rendre ce service, que ce n'est pas seulement un placement, mais un compte courant et surtout un lieu de dépôt où l'homme pauvre et laborieux peut porter avec sécurité son capital, sûr de le retrouver accru d'un petit in-

térêt le jour où il en aura besoin. Ainsi au point de vue matériel, la caisse d'épargne n'est pas remplacée par toutes les valeurs mobilières. Elle est le réservoir des petits capitaux, elle est l'école primaire de l'économie. Or cette éducation de l'économie n'est pas faite par les placements en valeurs mobilières qui excitent l'esprit de jeu et non l'esprit d'économie, ce qui est fort différent. Ainsi, encore au point de vue moral, la caisse d'épargne n'a pas cessé d'être utile. Pourquoi donc ne se développe-t-elle pas ? et quel moyen y aurait-il à employer pour lui rendre la vie et la croissance.

La caisse d'épargne est paralysée par deux défiances réciproques : la défiance de l'Etat qui craint de devoir un trop gros capital exigible, et la défiance du peuple qui craint de n'être pas remboursé à jour fixe. La naissance de ces deux défiances remonte à 1848.

.

Une seconde cause sur laquelle j'appelle votre attention arrête le développement des institutions qui nous occupent : il est bien prouvé par l'expérience que la caisse d'épargne, institution libre, quoique dans les mains de l'Etat, mais réduite pour s'étendre aux simples forces de la libre initiative, ne pouvait pas aller très-loin. *Comptabilité* compliquée, *accessibilité* universelle, *responsabilité* considérable, voilà à trois conditions qui dépassent les forces de l'initiative privée. A Genève, à Milan, en Hollande, à Hambourg, les caisses d'épargne sont des banques, une institution de crédit, une affaire de gain. Il n'en est pas ainsi en France : c'est une bonne œuvre. Or, pour une bonne œuvre, on ne s'impose pas une responsabilité de 500 millions. Donc

les caisses d'épargne ne vont pas loin, parce que la responsabilité effraye.

.

III.—J'en viens enfin à demander s'il n'y aurait pas lieu de rajourner un peu ces formes de la prévoyance, et de les compléter en nationalisant dans notre pays une institution qui est extrêmement développée en Angleterre et aux États-Unis : je veux parler des *assurances sur la vie*.

On est tout à fait surpris quand on étudie ces questions, de voir qu'en Angleterre les assurances atteignent un chiffre de près de 4 milliards. Je ne me rappelle pas exactement le chiffre des assurés ; mais des centaines de mille personnes s'adressent aux assurances sur la vie. Cela est pratiqué depuis près de deux siècles. Aux États-Unis, où l'usage est plus récent, le chiffre des assurances n'atteint pas comme en Angleterre 4 milliards, mais les assurances ont pris un développement énorme pendant la dernière guerre, parce que la vie était plus exposée. Il a été versé près de 2 milliards dans les caisses des assurances sur la vie. Tel est le développement rapide, qu'à pris aux États-Unis cette forme ingénieuse de la prévoyance. Chez nous au contraire, si l'on consulte les directeurs des compagnies d'assurances, sur 18 compagnies existantes, le capital ne dépasse pas 150 millions. Il est donc bien évident que la France ne sait pas ce que c'est que les assurances sur la vie.

Il est tout à fait digne d'une société comme la vôtre de populariser cette institution et de la rendre plus accessible. C'est très-beau d'épargner, de mettre ses économies dans son tiroir, de prévoir pour la vieillesse ; cela suppose une

intelligence développée, et c'est un acte de vertu très-honorable. Mais enfin ce sont des calculs, je ne dis pas égoïstes, parce que quand un père de famille prévoit ainsi, il prévoit pour tous ceux qui l'entourent, mais ce sont des calculs rétrécis. Il faut prévoir au-delà de son existence ; il faut, et c'est ce que nous faisons tous, assurer l'avenir de sa veuve et de ses enfants ; tous, nous regardons cela comme le devoir le plus sacré et le plus doux.

Si nous parvenions à le faire pour l'ouvrier, si nous pouvions assurer à la veuve de l'ouvrier une rente, je crois que nous aurions soulagé son existence d'un poids affreux. Mon Dieu ! je ne cherche pas à faire du pathétique au milieu d'hommes pratiques, au milieu des chiffres ; mais il n'y a pas un de nous qui n'ait vu quelquefois,—je ne crains pas d'exagérer,—qui n'ait vu la larme couler de l'œil de l'ouvrier sur ses outils en regardant ses bras qui faiblissent. “ Sans doute, se dit-il, tout va bien jusqu'à présent ; mais après moi quel sera le sort de ma femme et de mes enfants ? ” C'est un poids affreux qui pèse sur l'existence de l'ouvrier, poids dont la caisse d'épargne et la caisse de retraites ne le soulagent pas entièrement.

Vous avez réfléchi sur la merveille de l'assurance maritime, dont l'usage a été comme une seconde invention de la boussole. Il est merveilleux qu'un seul particulier puisse exposer aux flots un patrimoine tout entier ; mais mille de ses semblables garantissent le salut, la conservation de ce patrimoine ; c'est une admirable institution, qu'on puisse exposer des millions, des milliards même, appartenant à deux, trois, à quelques individus, parce qu'autour d'eux il se sera formé un groupe de leurs semblables qui les assurent contre les risques possibles de la traversée. C'est

une application aussi intéressante que la boussole, ou au moins qui s'ajoute à la boussole pour expliquer le grand développement de la navigation maritime qui s'est opéré depuis quelques siècles. L'assurance sur la vie n'est pas une assurance pour le patrimoine. C'est quelque chose de plus sacré : c'est une assurance contre les torts matériels causés par la mort d'un chef de famille. Une fois cette institution bien fondée en France, comment ne s'y développerait-elle pas et n'y deviendrait-elle populaire ? Cela vaut mieux que les caisses de retraite : sans délai, aussitôt après la mort, l'assurance entre en exercice, et la famille est sauvée. Cette considération doit frapper les hommes charitables qui veulent assister les pauvres, et votre Société n'a pas d'autre but. Il n'y a pas un de vous qui ne sache que la mort est la grande pourvoyeuse de la misère. La vraie misère, c'est celle de la veuve et des enfants. La veuve et l'orphelin, depuis les livres sacrés jusqu'au code civil, c'est la chose la plus sacrée que l'homme ait à considérer au point de vue charitable ; l'assurance en faveur de la veuve et de l'orphelin est la forme de la prévoyance la plus respectable et la plus digne d'être popularisée.

On est surpris que cela ne soit pas compris en France ; on est encore plus surpris que cela paraisse être défendu. Le contrat d'assurance a été réprouvé d'abord, défendu ensuite, vous le savez, et il paraît l'être encore aujourd'hui ! Vous savez les discussions qui se sont élevées naguère dans le sénat à l'occasion d'un crime épouvantable (*procès de la Pommeraye*). Un célèbre jurisconsulte, M. Dupin, a déclaré que l'assurance sur la vie était un contrat illicite. En compulsant nos lois, on voit comme une

conjuraison des jurisconsultes contre les assurances sur la vie. Il y a un vieux brocard, — passez-moi ce mot qui sent l'école de droit, — il y a un vieux brocard qui dit : "*Liberum corpus æstimationem non accipit* : On n'estime pas la vie d'un homme libre." C'est une chose qui n'est pas dans le commerce. Ce vieux brocard a inspiré toutes les dispositions légales qui se sont succédé à cet égard de siècle en siècle, à partir de l'ordonnance sur la marine qui dit qu'on peut assurer toutes choses, même les nègres, mais pas la vie des hommes. Cette ordonnance de la marine est de 1681. A la suite de cette ordonnance, vous voyez les jurisconsultes les plus vertueux, comme Pothier, déclarer qu'il est parfaitement illicite et immoral d'assurer la vie d'un homme. Vous voyez, au moment de la promulgation du code civil, le grave et illustre Portalis, rapporteur du titre sur les contrats aléatoires, dire qu'on a permis les rentes viagères bien qu'elles pussent donner naissance à des calculs immoraux, mais que les assurances sur la vie ne sont pas permises, parce que la vie des hommes n'est pas dans le commerce, parce qu'elle ne peut pas être l'objet d'une spéculation.

Vous lisez enfin dans le code de commerce, moins théorique que le code civil, un certain article 334 qui porte : "On ne peut assurer que les choses estimables à prix d'argent." Ce sont les expressions mêmes de l'article. Le rédacteur qui fit l'exposé des motifs dit explicitement : "Il n'y a pas de doute sur cet article, la vie des hommes n'a pas été jugée pouvoir être l'objet d'un contrat."

On est extrêmement surpris, à côté de ces lois persévérantes et encore en vigueur, et que les tribunaux peuvent appliquer, de voir tous les théologiens, qui devraient

être plus scrupuleux que les juriconsultes, applaudir tous aux assurances sur la vie et les déclarer très-licites. Les assurances, en effet, sont depuis très-longtemps en pratique à Rome, où il était même d'usage d'assurer la tête d'un évêque nouvellement nommé. Tous les théologiens nous disent d'une commune voix et avec beaucoup de bon sens : " On n'assure pas la vie d'un homme ; on répare seulement le tort, le dommage, qui est causé par sa mort."

On est encore plus surpris quand, après les théologiens, on consulte la jurisprudence des tribunaux. On voit les tribunaux depuis très-longtemps regarder comme licites les assurances que la loi continue à regarder comme illégales. Il y a des hommes considérables, comme M. Dupin, qui sont venus tonner contre les sociétés d'assurances, et les lois financières moins scrupuleuses, lois signées par M. Dupin lui-même quand il présidait la chambre, ont laissé passer les contrats d'assurance.

L'administration les a permis ; car il a fallu aller devant le conseil d'Etat pour avoir l'autorisation de former une compagnie d'assurance. Depuis Louis XVI jusqu'à nous, toutes les demandes en autorisation, quand elles le méritaient, quand le rapport était favorable, ont été accordées.

Il y a donc eu, dans notre pays, un certain malentendu sur les assurances entre les juriconsultes et la pratique. La pratique est même venue pour ainsi dire forcer la main aux juriconsultes. A quoi cela tient-il ? A ce que les assurances pou-

vaient être autrefois l'objet d'un contrat immoral, d'une gageure expresse. Ainsi, on raconte que le carrossier de M. Pitt s'était fait assurer une somme sur la tête de M. Pitt, qui ne payait pas ses dettes. C'était prudent, mais très-immoral, parce qu'il pouvait y avoir intérêt à faire échouer plus tôt la date de l'ouverture de l'assurance.

Ces contrats étaient surtout plus dangereux, alors que les mathématiques n'étaient pas aussi avancées qu'aujourd'hui. En effet, depuis Pascal, depuis que le calcul des probabilités a pu être appliqué à la vie des hommes, on a des éléments mathématiques pour apprécier ces contrats d'assurance. Les tables de mortalité de Deparcieux et de Devillars sont devenues d'un usage courant ; on peut s'en servir avec une grande sécurité, quand il s'agit d'un grand nombre d'individus, en sorte que les mathématiques sont venues combattre et vaincre les juriconsultes, et que, grâce aux tables de mortalité, le contrat d'assurance est entré dans les mœurs et est devenu licite, parce qu'il repose sur des calculs certains.

Maintenant, puisque nous avons des sciences mathématiques qui permettent de fonder sur une base sérieuse le contrat d'assurance, et puisque nous avons l'exemple des Etats-Unis et de l'Angleterre, pourquoi ne pas l'introduire chez nous au nombre des institutions de prévoyance populaire ?

L'un des Secrétaires,

A. DE MAREUIL.

—Le Contemporain.

CORRESPONDANCE D'ALLEMAGNE.

SITUATION MORALE ET POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE. — UNE BROCHURE DE M. WOLFGANG MENZEL. — LES PHILOSOPHES ALLEMANDS.

Leipzig, 6 avril 1866.

Il semble que l'Allemagne soit arrivée à un de ces moments critiques où la délivrance des esprits ne peut s'opérer que par la guerre. Après toutes les discussions soulevées dans la presse, à la tribune et dans les chancelleries par l'interminable question du Sleswig-Holstein, après la non moins interminable lutte du Parlement prussien avec les ministres de Guillaume Ier, après les concessions plus ou moins intéressées faites par l'Autriche aux aspirations libérales et aux tendances autonomes de ses provinces non allemandes : lorsque les syndics de la couronne de Prusse ont en vain formulé leur avis, M. de Bismarck ses ordres, et la Chambre Prussienne son invariable refus de budget, on commence à croire enfin que toute solution pacifique des questions pendantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur est impossible ; que la diplomatie est à bout de moyens, qu'il faudra recourir à l'argument suprême, à l'*ultima ratio regum*, et pratiquer sur les esprits allemands l'opération césarienne au moyen des canons rayés. C'est le procédé socratique perfectionné et mis à la hauteur du siècle des lumières. La guerre se chargera donc de conclure, puisque ni la Prusse, ni l'Autriche, ni la Diète ne peuvent en venir à bout, et nous pouvons nous attendre à voir les armées qui se massent en ce moment sur le sol de la Confédération s'entre choquer au premier

jour pour produire le *Fiat lux* au milieu du chaos sans pareil créé par les légistes, les politiques, les philosophes et les rêveurs de l'Allemagne.

Certains publicistes, en tête desquels il convient de placer M. Wolfgang Menzel, le gallophobe de Stuttgart, cherchent bien à démontrer qu'une guerre entre la Prusse et l'Autriche pourrait entraîner d'assez fâcheuses conséquences, entre autres celle de nous donner les provinces rhénanes, et cette perspective sourit peu au patriotisme des descendants d'Arminius. Mais en vérité, lors même que cette hypothèse devrait se réaliser, nous osons dire que l'Allemagne ne payerait pas trop cher à ce prix l'établissement d'un nouvel ordre de choses moins précaire qui lui permettrait enfin de se mouvoir, de se développer et de marcher libre des entraves lilliputiennes qui l'arrêtent, à l'accomplissement de ses destinées. Quel spectacle en effet que celui que nous offre l'Allemagne aujourd'hui ! La presse tout entière retentit des querelles les plus violentes, les plus passionnées non-seulement entre la Prusse et l'Autriche, non-seulement entre les Etats secondaires et chacune des deux grandes puissances, mais entre les principes les plus divers et les plus inconciliables dans l'ordre ou plutôt le désordre politique, religieux, philosophique et social. C'est la guerre de tous contre tous. Au milieu de ce con-

flit universel, pendant que M. de Bismarck lance sa fameuse circulaire pour recruter des alliés, M. Menzel, dans un écrit, fort remarquable d'ailleurs, intitulé : *la Prusse et l'Autriche en 1866*, montre l'ogre russe épiant l'Allemagne, désunie et s'appêtant à étendre sa domination sur la Hongrie, la Bohême, la Croatie, la Valachie, ainsi que sur les provinces baltiques. Il dit à ses compatriotes que la France à l'œil sur les provinces rhénanes et l'Angleterre sur la marine allemande, qu'elle serait heureuse d'étouffer dans son berceau ; bref, il fait voir partout de redoutables voisins n'attendant que l'occasion favorable pour se partager la dépouille des *frères ennemis*. "Ce ne sont pas, dit-il, les banquets patriotiques ni les grands discours des députés libéraux qui tiendront en respect de pareils adversaires." Le parti libéral fait passer des questions de droit formaliste avant la question de puissance et d'existence ; il se perd dans de misérables chicanes de procédure et manque absolument de cet esprit pratique avec lequel on fait de l'histoire. "Ne voyez vous pas, s'écrie-t-il, qu'en favorisant, comme le font les démocrates et les gens du *National-Verein*, l'opposition des Magyares, des Tchèques et des Italiens contre l'Autriche et le germanisme, vous aboutissez fatalement à enlever à l'Allemagne toute influence sur le bas Danube ? Ne voyez vous pas que les Hongrois, d'accord avec les Italiens, nous prendront Triest et nous isoleront de l'Adriatique ? Ne comprenez-vous pas quelle faiblesse, quelle misère et quelle honte ce serait pour l'Allemagne, le jour où nous n'aurions plus rien à dire en Hongrie et en Bohême, où, à côté de la Hongrie indépendante, il s'élèverait un royaume tchèque également indépendant qui s'éten-

drait jusqu'aux portes de Ratisbonne ? Qu'arriverait-il si ces nouveaux Etats s'unissaient contre nous avec la France et l'Italie ? Quelle force l'Allemagne méridionale pourrait-elle déployer contre l'étranger, lorsque notre frontière, qui commence à Strasbourg, n'irait pas au delà de Ratisbonne ? Calmez-vous donc, dit en concluant M. Menzel à ses compatriotes, et, quels que soient vos griefs, remettez l'épée au fourreau pour ne pas fournir aux puissances non allemandes un prétexte de s'immiscer dans nos affaires. Régions nos différends nous-mêmes, soyons unis en face de l'étranger, ou sinon attendons-nous à voir de grands malheurs fondre sur la patrie commune."

Sans doute ce langage est très-patriotique et très sage ; mais nous croyons que M. Menzel prêche dans le désert, et que ni lui ni personne ne peut soustraire aujourd'hui l'Allemagne à l'opération césarienne. Les armées sont partout sur le pied de guerre, les journaux sur le pied d'injure ; le vent de la discorde a soufflé du nord au midi, et l'on entend à Berlin comme à Vienne retentir ces mots fatidiques : *Alea jacta est!*

Qui sait ? l'Allemagne a peut-être besoin de cette crise pour sortir enfin de ses longues rêveries. Qui sait si la guerre ne lui infusera pas un peu de ce sens pratique qui lui manque, et si ses professeurs de droit constitutionnel et de philosophie nébuleuse n'apprendront pas au bruit du canon quelque chose de plus positif que leurs théories sur la vraie destination de l'humanité ?

Il y a cependant d'incorrigibles *philosophes* qui, en ce moment même où le sol tremble sous leurs pas, écrivent de savants traités pour démontrer l'excellence, la prééminence, la nécessité absolue

des études abstraites, auxquelles ils se livrent avec tant d'ardeur qu'ils n'entendent même plus, dans leurs doctes préoccupations, la grande voie de la patrie en armes. Ainsi M. Reinerding de Fulda publie, en même temps que M. de Bismarck lance sa circulaire, un long travail intitulé : *Pensées sur les Etudes philosophiques*, où il cherche à démontrer que, sans le secours de la métaphysique, l'homme peut à peine penser. Selon lui, l'étude de la logique est la première de toutes, et il semble, à l'entendre, que si l'on ignore la distinction du subjectif et de l'objectif, du moi et du non-moi, des vellétés et des volitions, des noumènes et des phénomènes, on n'a pas même le droit de se faire tuer pour son pays. A quoi un critique catholique, grand ennemi des doctrinaires abstracteurs de quintessence, répond avec raison : "La logique ne s'apprend pas, elle est innée dans l'homme, et souvent un simple paysan qui n'a pas le moindre diplôme de la plus petite Académie a cent fois plus de logique que maint étudiant qui a passé dix ans sur les bancs de l'école. Ce n'est pas dans les livres qu'on apprend à penser, et toutes vos grandes théories ne sont que vent, illusion, folie. Il en est de cela comme de l'esthétique. Nos pédants professeurs peuvent entasser tant qu'ils voudront volumes sur volumes pour en établir les principes, ils ne seront lus ni par le vrai artiste, ni par le vrai poète, qui n'auront pour leur œuvre indigeste et vaine qu'un sourire dédaigneux, si d'aventure il leur arrive de feuilleter une de ces massives productions."

Nous sommes, nous l'avouons, tout à fait de l'avis du critique contre le professeur, et nous souhaitons aux Allemands d'avoir à

l'heure présente moins de pédants que d'hommes d'action. Du reste les révolutionnaires se trouvent d'accord avec les catholiques pour faire la guerre au philosophisme allemand. Charles Heinzen, le célèbre agitateur badois en 1849, depuis longtemps réfugié sur le sol libre de l'Amérique, envoie de Boston à ses compatriotes un livre édité par lui-même et qui s'appelle *la Vérité*. "Connaître la vérité sans la proclamer hautement et nettement, c'est, dit-il, la trahir." Et il accuse de trahison contre la vérité tous les grands philosophes de l'Allemagne depuis Kant jusqu'à Hegel. "Comment, s'écrie Heinzen, aurait-il pu en être autrement? ils avaient tous étudié la théologie, et—suprême ironie,—ils étaient la plupart professeurs royaux en Prusse! Or, vouloir demander à un professeur royal prussien de proclamer franchement la vérité, c'est tout simplement se délivrer à soi-même un brevet d'inintelligence. Nous avons vu Hegel lui-même plier sa philosophie aux exigences des finesses berlinoises : c'est cette capitulation qu'il appelait *la ruse de l'idée*. Et, pour se faire pardonner ses idées de liberté, il les écrivait dans un argot philosophique que, d'après son propre témoignage, personne n'était capable de comprendre!" Ainsi parle Heinzen l'athée, le matérialiste; Heinzen, qui a soutenu un jour contre Lamennais la doctrine de Marat, et qui demandait trois millions de têtes pour le salut de l'humanité. Singulière destinée des philosophes allemands, répudiés à la fois par le catholicisme et par la révolution! Et cependant chacun d'eux se flatte d'avoir trouvé la grande synthèse, la conciliation universelle.

KARL SCHMETTERLING.

—Revue Britannique

CORRESPONDANCE DE LONDRES.

LES CLOCHES DE LA SEMAINE SAINTE.—LES ŒUFS DE PAQUES.—UNE LETTRE DE LA REINE.—RELIQUE MONARCHIQUE.—LES FENIANS ET LE CANADA.—L'EIRENICON.—CONCURRENCE À L'ÉGLISE.—LE BILL DE RÉFORME.—UN MOT DE LORD PALMERSTON.—MÉMOIRES DE WYNDHAM.—LE DOCTEUR KEBLE.

Londres, avril 1866.

Depuis que je tiens une des plumes de cette correspondance, j'ai mentionné assez souvent ce qui reste en Angleterre des vieilles coutumes de la fête pascalle, pour que je doive éluder d'en citer quelques-unes encore, de peur de redites inutiles. La plupart de ces coutumes sont non-seulement surannées, mais oubliées même ou ignorées de la génération actuelle. Il en est cependant qu'on semble vouloir introduire de nouveau. Cette année, les cloches de certaines églises de Londres ont, pendant la semaine sainte, exécuté des airs non orthodoxes. Vous savez que la musique des cloches et certaines prières de l'anglicanisme ne doivent pas s'écarter de la gamme et de la lettre du rituel. Malheureusement pour l'harmonie des carillons, comme pour celles des âmes, les ministres des diverses paroisses ne sont pas toujours d'accord sur ce détail comme sur celui du costume, et l'on a signalé, par exemple, la discordance de deux paroisses voisines, celle de Sainte-Marie et de Saint-Clément, dans le Strand, qui, le vendredi saint, à la même heure, avaient l'air de se défier, les cloches de Sainte-Marie faisant entendre un carillon lugu-

bre comme pour des funérailles, les cloches de Saint-Clément, un carillon joyeux comme pour une noce. Le recteur de Sainte-Marie est un *high-churchman*, le recteur de Saint-Clément est un *low-churchman*.

Je ne sais pas s'il y a eu aussi quelque innovation à propos des œufs rouges, bleus ou jaunes. Je ne saurais dire si, dans quelque coin reculé des trois royaumes, on croit encore que les œufs pondus le vendredi saint doivent être gardés précieusement, parce qu'ils ont la vertu de préserver la maison d'un incendie; mais évidemment, on consomme toujours une énorme quantité d'œufs en Angleterre, et l'on va en consommer bien plus encore, grâce à une brochure que je vois annoncée dans le *Times* du lundi 2 avril, p. 12, se colonne. Lisez plutôt :

ŒUFS : *Comment les cuire et les servir de cent manières différentes* * (prix : 6 pence ou 7 timbres, si l'on veut recevoir la brochure par la poste.) Cent manières de cuire un œuf ! Quel précieux aliment, et quel progrès a fait la cuisine moderne, comparée à celle des anciens, qui déjà cependant

* *Eggs: how to cook and serve them in 100 ways;*

connaissaient toute l'importance de l'œuf, l'objet d'un véritable culte, s'il faut en croire le savant Dupuis (*Erycius Puteani*), lorsqu'il dit que les anciens considéraient l'œuf comme plus précieux et plus sain que l'eau, le feu et l'air*.

Au moyen âge, les rois d'Angleterre faisaient une distribution d'œufs de Pâques à tous les gens de leur entourage : c'était une faveur que de recevoir en même temps une douzaine d'œufs et une brioche de Sa Majesté. La reine Victoria s'est peut-être rappelée cet ancien usage, lorsqu'elle a résolu de gratifier d'une faveur de cour le charitable Américain, M. Peabody, à qui tant de familles indigentes de Londres ont l'obligation de pouvoir non-seulement manger des œufs de Pâques, mais encore de mettre à la broche, à Pâques et à Noël, un des volatiles ovipares qui les pondent. Récemment encore, par une seconde donation, M. Peabody a porté la somme de ses générosités à 6 millions de franc.

“ Si je le créais baronnet ? a demandé la reine à lord Russel, et si je lui envoyais en même temps la grand'croix de l'ordre du Bain ? — Impossible ! a répondu le ministre. M. Peabody a fait sa fortune à Londres ; mais il est resté citoyen américain, et il perdrait ce titre en acceptant un titre noble ou un ordre étranger.”

Si, au lieu de consulter son ministre, qui est un laïque, Sa Majesté avait consulté l'archevêque de Cantorbéry ou le simple prédicateur dont elle était allé entendre le sermon ce jour-là (28 mars) dans sa chapelle de Windsor, le biblique conseiller se serait peut-

* “ Ovum expiabat, ovum purificabat ; ovum aqua igne aere. prestantius et sanctius habebatur.” *Ludicrorum et amenu-tum scriptores varii*. In-12. Lugduni Batav. 1644.

être souvenu de la question adressée par Assuérus à Aman, lorsqu'il voulut honorer Mardochee, et Londres aurait pu jouir du spectacle d'une imitation de la cérémonie triomphale dont fut témoin la ville de Suze. La modestie républicaine de M. Peabody n'a pas été mise à cette épreuve, et la reine s'est contentée de témoigner par une lettre sa reconnaissance personnelle et celle de son peuple au magnifique citoyen qu'elle voulait remercier royalement. Eh bien, voici qui démontre combien est monarchique encore cette nation que M. Bright cherche à démocratiser, et dont M. Rouher, en France, disait naguère que, si on lui donnait le suffrage universel, elle n'en ferait d'autre usage que de renverser son gouvernement et sa dynastie. *Le Times* nous déclare en propres termes que, “ en recevant une lettre de la reine, M. Peabody a reçu un remerciement qui équivaut, jusqu'à un certain degré, à sa donation magnifique. C'est un honneur plus grand que n'eût été n'importe quel titre de noblesse. Il est rare qu'un souverain viole ainsi les règles strictes de l'étiquette de cour, et une expression si remarquable de la faveur royale est une distinction qui doit être réservée pour le très-petit nombre*.”

* La reine annonce aussi à M. Peabody qu'elle fait faire son portrait pour lui être offert. Cette lettre mérite d'être traduite : nous supposons que c'est un autographe de Sa Majesté :

“ Château de Windsor, 28 mars 1866.

“ La Reine apprend que M. Peabody a l'intention de retourner bientôt en Amérique, et elle aurait regret qu'il quittât l'Angleterre sans qu'il sût d'elle même comment elle apprécie l'acte si noble de munificence plus que princière par lequel il a cherché à subvenir aux besoins de la classe la plus pauvre de ses sujets résidant à Londres.

“ C'est un acte, ainsi le pense la Reine, tout à fait sans parallèle et qui obtiendra sa meilleure récompense du sentiment intime d'avoir si largement contribué à

Le lecteur se dira peut être que, si Thackeray vivait, il trouverait que le *Times*, journal de la bourgeoisie, se montre ici le journal des *snobs*; le radical M. Bright doit sourire aussi sous les larges bords de son chapeau de quaker; mais si je rencontrais M. Bright, je me ferais l'honneur de lui soutenir que, parmi ces prolétaires et ces ouvriers dont il veut faire des électeurs pour républicaniser le Parlement, il en est beaucoup encore qui n'ont pas moins de superstitions royalistes que les aldermen de la cité de Londres. Tous les journaux ont répété que le prince de Galles ayant assisté, la semaine dernière, au lancement du *Northumberland*, les ouvriers du chantier se sont emparés de la planche de la plate-forme où Son Altesse Royal avait posé les pieds, pour en faire des reliques sous la forme de bourre-pipes! Comment donc être surpris que lorsque le prince a assisté le lundi de Pâques à la revue des volontaires qui avait lieu sur les dunes de Brighton, la ville ait manifesté une joie délirante, dont a été ému le républicain Louis Blanc, un des spectateurs de la fête?

Quoique l'Angleterre semble vouloir se désintéresser de plus en plus de la politique extérieure, en appliquant le *laissez faire, laissez passer* des économistes aux que-

assister ceux qui ne peuvent guère s'assister eux-mêmes.

"La Reine n'aurait pas toutefois été satisfaite si elle n'avait pas donné à M. Peabody quelque témoignage public du cas qu'elle fait de sa munificence, et elle lui aurait de grand cœur conféré un titre de baronnet ou de grand'croix de l'ordre du Bain, si elle ne savait que M. Peabody seroit interdit d'accepter ces distinctions.

"Il ne reste donc plus à la Reine que de donner à M. Peabody l'assurance de ses sentiments personnels, qu'elle désirerait lui manifester plus positivement en le priant d'accepter son portrait en miniature, qu'elle fera faire pour lui, et qui, lorsqu'il sera terminé, pourra lui être envoyé en Amérique ou lui être donné à son retour, la Reine apprenant avec plaisir qu'il compte revenir dans le pays qui lui a de si grandes obligations."

relles du continent, comme il est telle éventualité qui pourrait troubler un peu cette indifférence exagérée, les armements de la Prusse et de l'Autriche ont excité ici une certaine émotion. Généralement, malgré l'alliance de famille, ce n'est pas à la Prusse qu'on donne raison: telle est du moins l'opinion de la presse, qui seule a parlé jusqu'ici, sans que le cabinet ait eu l'occasion d'exprimer la sienne.

C'est des États-Unis que sont venues les nouvelles qui ont fait tout à coup appareiller une escadre. Le fenianisme, continuant là-bas sa *conspiration* à ciel ouvert, a proclamé son intention de s'emparer du Canada avant d'envahir l'Irlande. Tout en traitant cette menace de fanfaronnade, le gouvernement britannique ne pouvait s'empêcher d'y répondre par une démonstration défensive; mais les Canadiens restent prévenus que, n'importe quel ennemi les attaquerait, ils doivent surtout compter sur eux-mêmes pour le repousser. On ne doute pas que si les fenians se mettent sérieusement en campagne, le président Johnson n'intervienne de manière à réfuter ceux qui lui attribuent d'avance l'intention de les reconnaître comme belligérants. Il existe bien aussi au Canada un parti démocratique à qui sourirait l'idée de faire de cette vaste colonie une république indépendante; mais au Canada, comme en Irlande, la république socialiste, dont les fenians ont arboré le drapeau, n'est pas celle qui rallierait toutes les sympathies ou antipathies. Au Canada, comme en Irlande, le catholicisme exerce encore une influence prépondérante, et l'on n'ignore pas plus à Montréal et à Québec qu'à Dublin que les fenians n'ont pas le Pape pour eux.

Ce n'est donc pas encore cette année que la reine Victoria perdra le royaume d'Irlande et la colonie canadienne. Les journaux américains le comprennent, et, affectant de croire le Canada très-embarrassé, ils lui offrent le moyen de se défendre à la fois contre les fenians et de s'affranchir de la domination anglaise : " Qu'il vienne à nous, dit le *New-York Herald* (12 mars) ; nous avons une place pour lui dans notre république ; nous lui ferons bon accueil ; nous payerons même ses dettes. Il s'assoira à notre banquet et y sera servi largement. Au lieu d'être une dépendance isolée qui n'a rien à espérer de son gouvernement d'Europe et risquant d'être puni des crimes internationaux de la mère-patrie, il partagera notre prospérité et nos gloires. Jamais l'occasion ne fut plus belle pour les Canadiens de se placer sous notre noble égide en votant une annexion qui serait une panacée applicable à tous leurs troubles et dangers intérieurs. Viens donc à nous, ô Canada ! "

De toutes ces métaphores se dégage surtout l'offre faite au Canada de payer ses dettes ! N'est-ce pas admirable de la part d'une nation qui doit elle-même dix-sept milliards ! Evidemment, pour payer les dettes du Canada, les États-Unis seront sages d'attendre qu'ils aient soldé leurs propres créanciers, — comme les fenians, avant d'y fonder leur république sociale, feraient bien de se réconcilier avec le Pape.

Cette réconciliation serait plus facile que celle que propose le docteur Pusey de l'université d'Oxford, la réconciliation des anglicains et des catholiques. Le docteur Pusey et le docteur Newman ont longtemps marché ensemble dans la même voie, comme

promoteurs du néo-catholicisme britannique ; mais ils se séparèrent le jour où le docteur Newman reconnut que, pour être logique, il fallait finir par se rallier complètement à la communion apostolique romaine. Le docteur Newman rappelle à son ancien ami que ce fut lui qui lui ouvrit les yeux en lui révélant le vrai sens de ces doctrines de la primitive Eglise, auxquelles protestants et catholiques prétendent également rattacher l'orthodoxe de leur croyance ; tant qu'il restait protestant, dit-il, les leçons des Pères lui paraissaient encore obscures ; ce ne fut qu'en devenant catholique qu'il se sentit éclairé de la vraie lumière. En lisant l'appel que le docteur Pusey vient d'adresser à ses anciens amis sous le titre grec d'*Eirenicon*, et la réponse du docteur Newman, on regrette que ces deux grands esprits ne puissent parvenir à se mettre d'accord, car ils entraîneraient avec eux la foule des esprits inférieurs. Ils attirent déjà par leur éloquence et la parfaite convenance de leur discussion : rien d'offensant dans la forme des objections que le docteur Pusey oppose à la suprématie romaine : le docteur Newman y répond sans aucune irritation, soit qu'il argumente en théologien, soit qu'il invoque au secours de sa foi le sentiment et l'imagination. Je me suis vraiment édifié, le jour de Pâques, par l'analyse de cette controverse à laquelle le *Times* consacrait six grandes colonnes de son numéro du 31 mars. Le journal ne se dit nullement converti au catholicisme par l'admirable éloquence du docteur Newman ; mais il convient qu'il a souvent raison, et que le catholicisme du docteur n'a rien de commun avec cette superstition populaire qui, selon qu'il le déclare lui-même, corrompt ou dénature trop souvent les pratiques

les plus pures d'une religion : " Ce
 " qui a la vertu d'émouvoir et d'in-
 " spirer les âmes saintes et les hautes
 " intelligences a la même vertu sur
 " la multitude, et la religion de la
 " multitude est toujours vulgaire
 " et anormale : la religion de la
 " multitude aura toujours une
 " teinte de fanatisme et de supersti-
 " tion, tant que les hommes seront
 " ce qu'ils sont. La religion du peu-
 " ple sera toujours une religion cor-
 " rompue. Si vous voulez avoir une
 " Eglise catholique (*universelle*)
 " il faudra admettre sur votre table
 " les vases de terre avec les vases
 " d'or, les convives grossiers et les
 " convives délicats, etc., etc." Ainsi
 s'exprime le docteur Newman, non
 pour justifier, mais pour expliquer
 certaines formules qui font accuser
 Rome d'idolâtrie, et dont on pour-
 rait trouver l'équivalent à Genève
 et à Edimbourg.

.

Pendant que quelques spiritua-
 listes de Londres consacraient une
 partie du jour de Pâques à lire
 l'*Eirenicon* du docteur Pusey et la
 réponse du docteur Newman, les
 autres (le plus grand nombre) as-
 sistaient dévotement aux offices de
 leur paroisse. Je ne doute pas
 qu'il y en ait aussi plusieurs parmi
 ceux qui vont passer le jour de la
 résurrection de notre Sauveur à la
 campagne, sans espérer, comme
 autrefois, y voir danser le seilil* :
 les diverses compagnies de chemins
 de fer comptent sur ceux-ci pour
 tripler leurs recettes. Il n'en est
 aucune qui ne les sollicite à célé-
 brer les *EASTER HOLYDAYS* par
 une excursion à prix réduit (*cheap*
excursion). Leurs affiches font
 ainsi concurrence à celles des églises

qui annoncent un sermon par un
 prédicateur populaire.—Cette con-
 currence des chemins de fer a
 d'autant plus d'avantage que, dans
 presque tous les quartiers de Lon-
 dres, l'embarcadère vient en quel-
 que sorte, chercher le promeneur
 au seuil de sa maison. Ce n'est
 plus seulement le South-Eastern
 Railway qui a jeté un pont sur la
 Tamise pour aboutir à Charing-
 Cross. Le Chatam et Dover-Rail-
 way aboutit à Faringdon street ;
 le North-London aboutit à Fins-
 bury, etc., etc. Tous ces viaducs
 qui passent par-dessus les toits ne
 sont pas pittoresques, mais le dé-
 dommagement est de pouvoir sortir
 du brouillard de la ville en quelques
 minutes, avec une double économie
 de temps et de chaussures pour les
 piétons*. Aussi, par cette locomo-
 tion si facile, les champs et la ville
 échangent un grand nombre de
 leurs habitants pendant les vacan-
 ces pascals, les champs offrant aux
 uns les primeurs de leur végétation,
 la ville offrant aux autres des
 récréations dramatiques, car les
 théâtres ont des pièces de Pâques
 comme des pièces de Noël.

Mais les voilà déjà terminées
 ces vacances dont chacun a profité
 selon ses goûts. Le Parlement a
 repris ses séances : que va-t-il faire
 du bill de réforme électorale ? Je
 vous écris à la date du 10, et ce
 n'est que le 12 qu'aura lieu l'é-
 preuve de la seconde lecture. Ce
 qu'on en peut dire jusqu'ici, c'est
 que la mesure proposée ne satisfait
 aucun parti, ni aucune opinion, et
 qu'elle n'est soutenue sincèrement
 que par l'opinion et le parti qu'elle
 devrait le moins satisfaire. M.
 Bright s'en est déclaré le parrain,
 et il n'a rien négligé pour persua-

* Cette danse du soleil le jour de Pâques
 peut encore avoir lieu artificiellement au
 moyen d'un miroir mobile qui en perçoit
 les rayons.

* On a calculé que les chemins de fer ont
 transporté 200,000 voyageurs le lundi de
 Pâques, dont 45,000 à Greenwich, malgré
 la concurrence des bateaux de la Tamise.

der aux gens de son bord qu'ils seraient des maladroits de ne pas accepter une première extension du suffrage qui leur garantissait une extension plus grande dans un avenir rapproché. Le parti conservateur se tient dans une réserve prudente en voyant se former un tiers parti composé de whigs mécontents qui espèrent faire échouer le bill et démolir le cabinet en même temps.—Ce sont par le fait quelques défections éclatantes qui inquiètent le plus lord Russell et M. Gladstone. Dans le débat de la première lecture, M. Lowe a lancé à M. Bright des traits d'ironie, dont quelques-uns ont ricoché sur le banc ministériel. Dans ce genre d'attaque, aucun des ministres actuels ne possède l'adresse avec laquelle lord Palmerston renvoyait une épigramme à ses antagonistes,—moins jaloux d'avoir les bonnes raisons que les rieurs de son côté. On citait encore hier ses débuts parlementaires, alors qu'il se mit sur les rangs comme candidat dans le Hampshire, et harangua les électeurs de Lymington rassemblés dans une longue salle d'auberge qui n'était éclairée que par deux fenêtres à chaque bout. Un vulgaire personnage, à la solde peut-être de son concurrent, juché sur le rebord d'une des fenêtres, criait *non, non*, à chaque parole de l'orateur, qui n'en prenait aucun souci ; mais les auditeurs, impatientés à la fin, voulurent faire descendre l'interrompteur et l'amener en face de lord Palmerston, pour qu'il eût à expliquer cette persistante et laconique contradiction : "*Non, non*, dit à son tour lord Palmerston ; je vous prie, messieurs, de le laisser à la fenêtre : il me semble privé de toute lumière intellectuelle, ce serait cruel de le priver de la lumière du ciel." Un rire général accueillit cette saillie,

et l'interrompteur, qui n'ouvrit plus la bouche, conserva jusqu'à la fin de ses jours le sobriquet de *Lumière du ciel*.—Les mots les plus piquants de lord Palmerston étaient toujours dits avec un ton de bonne humeur. La bonne humeur était un des charmes de son caractère, don sympathique qui fait pardonner bien des défauts, car l'homme de bonne humeur n'a pas seulement l'air d'être content de lui, mais encore des autres ; don précieux qui donne quelquefois l'avantage à un esprit supérieur et frivole sur un esprit sérieux, celui-ci, faisant succéder trop souvent l'ennui à l'intérêt, celui là nous amusant sans fatiguer notre attention.

La bonne humeur avait été aussi un des attrait d'un des prédécesseurs politiques de lord Palmerston, M. Windham, dont miss Baring vient de publier les Mémoires, ou la *Revue* pourrait trouver le pendant de l'article fourni par les Mémoires de miss Berry. La *Revue d'Edimbourg* de ce trimestre, dont je lis le sommaire, rend compte de cette publication qui nous peint la société politique des dix dernières années de l'autre siècle et des dix premières de celui-ci.

L'Angleterre vient de perdre le plus populaire de ses poètes, et c'était un clergyman, le révérend docteur Keble, dont un petit volume de poésies religieuses, l'*Année chrétienne*, a eu cinquante et quelques éditions tirées à cinquante et quelques mille exemplaires *, il en avait consacré le produit à rebâtir l'église dont il était le recteur. Longtemps professeur de poésie à Oxford, il fût mêlé aux controverses du néo-catholicisme. Quoique le docteur Keble fût resté du bord du docteur Pusey, le docteur

* J'avoue n'avoir que la vingt-neuvième mais datée de 1846.

Newman reconnaît que son *Année chrétienne* serait un volume tout aussi orthodoxe à Rome qu'à Genève. Je l'ai vu dans la bibliothèque de plus d'un catholique, à côté de l'*Imitation de Jésus-Christ*, volume avec le produit duquel on construirait une cathédrale.

Le lord-maire a donné son banquet de Pâques. Voulant, lui aussi, comme la reine, remercier M. Peabody de sa générosité, il lui avait réservé la place d'honneur. Le citoyen américain a modestement refusé l'invitation. Il a laissé par là un libre cours à l'expression des compliments prodigués au convive absent, et par le lord-maire, et par le ministre d'Amérique, qui a cru pouvoir affirmer au premier magistrat de la Cité qu'il n'avait pas tort de croire que son compa-

triotte mettait une lettre de la reine bien au-dessus de tous les titres de noblesse que Sa Majesté aurait pu lui conférer. Je pense que ce sera aussi l'avis de tous les Américains.—M. Peabody, qui va visiter son pays natal, ne s'y rend pas avec un portefeuille vide. Son bonheur est de donner. Les dollars qu'il a déjà distribués là-bas en œuvres charitables forment une somme égale à celle des livres sterlings que Londres a reçues en deux fois de ce républicain plus magnifique qu'un roi, de ce *libéral* qui tient surtout au meilleur sens de cet adjectif dont le sens a tant de fois varié.

—Les journaux publient ce matin la réponse de M. Peabody à la lettre de la reine.

AMÉDÉE PICHOT.

L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

* * * Deux mots seulement sur le dernier carnaval. On a dit, non sans raison, que les mascarades tendaient de plus en plus à se renfermer exclusivement dans la marche du bœuf gras (on devrait dire des bœufs gras), dans les bals de l'Opéra et dans les fêtes privés. Cette marche avait pris cette année un développement dû à une circonstance particulière : c'est que l'annonce, qui se montre partout où l'on peut se faire voir, tend à chercher une quatrième page dans la cérémonie du bœuf gras. On a remarqué que, parmi les bœufs, il y en avait un qui s'appelait *Le Grand-Journal*, un

autre *Le Petit-Journal*, un troisième *Mon-Journal*. Ce sont des annonces qui se payent, et fort cher. *Bataclan*, autre nom de bœuf gras, est le nom d'un *café chantant*. Il y avait encore trois bœufs, gras ou maigres, portant les titres de pièces en renom aux Français et à l'Opéra-Comique : *Maître-Guérin*, *Le-Capitaine-Henriot* ; de sorte que les pauvres bœufs devenaient des affiches ambulantes. Une voiture en forme de pot-au-feu suivait : c'était l'annonce des pastilles Rozier pour le bouillon. Il y avait sur un char une exposition ambulante de moutons, déguisés en églogue de Flo-

rian. M. Granier de Cassagnac, le fondateur du journal *l'Époque*, qui reparait sous la direction de M. Feydeau, ARCADES AMBO, nous avait donné, il y a quelque vingt ans, l'avant-goût de ces sortes d'exhibitions dans un carnaval célebre. Au bal masqué de l'Opéra, on a remarqué un personnage en uniforme, qui portait des crapauds vivants pour épaulettes, une anguille vivante au côté en guise d'épée, pour casque une cage remplie de serins sur laquelle apparaissait comme cimier un perroquet qui jetait au vent ses exclamations gutturales. Pour le coup c'étaient des armes parlantes, chantantes et sifflantes. On annonce, pour la Mi-Carême, un déguisement nouveau : l'arc de triomphe, la porte Saint Denis, la porte Saint-Martin, (en miniature s'entend), se présenteront à l'Opéra surmontés d'un singe vivant. On ne dit pas si cet animal sera assuré contre l'inconvénient qui fit chasser de l'Olympe les chiens envoyés en ambassade chez Jupiter. Au dernier bal des jours gras à l'Opéra, on a remarqué un *domino* dont le dos était chargé d'une broderie hiéroglyphique figurant un A très-allongé placé sous un P. Les amateurs de rébus traduisaient ainsi l'hiéroglyphe : *Al-lons souper*. On raconte, sur le dé-cousu et le débraillé de plusieurs grands bals particuliers, des anecdotes d'une telle nature, que nous ne pouvons les reproduire. Si cela continue, on dira bientôt, pour faire l'éloge d'une jeune fille à marier : " C'est une jeune personne qui ne va pas dans le monde."

* * On a appris avec quelque surprise que M. Drouyn de Lhuys était un des patrons du Paris-Cricket-Club, et qu'il affecte une somme de cinq cents francs à l'acclimatation de ce jeu britannique parmi nous.

Il est vrai que M. le ministre des affaires étrangères s'écrie avec mé-lancolie, comme le vieil Entelle :

Cæstus artemque repono.

Mais, s'il ne lance plus le cricket, il désire que des mains plus jeunes et moins occupées le lancent, et " il s'estimerait heureux d'attacher son nom à l'acclimatation en France de ce beau jeu du cricket qui a, depuis des siècles, une incontestable influence sur l'éducation de la jeunesse anglaise, et contribue à développer en elle ces qualités viriles que nous admirons dans la nation britannique."

Sans vouloir en rien diminuer l'admiration exprimée par M. Drouyn de Lhuys pour le noble jeu du cricket, je me permettrais de faire observer que notre vieille France, qui n'avait pas recours aux importations britanniques, ne manquait nullement de qualités viriles. Elle avait l'academie, qui comprenait l'escrime, l'équitation et la danse ; elle y ajoutait la paume, et elle n'a jamais paru empêchée ni sur le champ de bataille ni ailleurs. Voulez vous savoir le secret de la petite opposition que je fais ici à l'opinion de M. Drouyn de Lhuys ? Je vous le dirai ingénument. Nous avons déjà pris aux Anglais le turf, le Jockey-Club et les clubs de toute espèce, le handicap, la *riding coat*, sous le nom de redingote, le shopp de bière, le thé, qui réchauffe l'hiver et rafraîchit l'été, le *budget*, c'est le plus gros emprunt que nous ayons fait à l'Angleterre, le *stop* du bateau à vapeur, les *rails* du chemin de fer, voici que nous sommes en train de leur prendre le *noble jeu du cricket* ; j'ai peur que nous finissions par leur emprunter la boxe. Alors la France sera tout simplement, selon une expression de M. Michelet, *transhumannée* par l'anglomanie, et l'Angleterre

sera un ouvrage en deux tomes, dont le second sera de ce côté-ci du détroit.

. Il ne faut rien exagérer et on a tort de proclamer, en présence de chaque embellissement apporté à Paris, l'inviolabilité des mesures. J'avoue cependant que sans professer une passion farouche et jalouse pour les maisons qui demandent à tomber, comme celle de la rue du Vieux-Colombier et du Four, j'éprouve quelque peine à voir disparaître la physionomie du vieux Paris. Une ville parle surtout aux esprits et aux cœurs par les souvenirs qu'elle rappelle. Une rue nouvelle à laquelle ne se rattache aucun fait historique, n'est qu'une allée de pierre. Comme le dit un recueil intitulé *Revue des Provinces*, Victor Hugo écrivait dans son livre sur le *Rhin* publié en 1841 : "A Francfort comme à Bruxelles, deux ou trois maisons neuves, de l'aspect le plus bête et qui ont l'air de deux ou trois imbéciles dans une assemblée de gens d'esprit, gâtent l'ensemble de la place et rehaussent la beauté des vieux édifices voisins."

Si la remarque est juste, ce ne sont pas seulement les maisons qui sont bêtes, à Paris, ce sont les rues, sans parler des boulevards, qui pourraient bien être imbéciles.

Chose plus étonnante, M. Théophile Gauthier écrivait en 1864, dans le *Moniteur* : "Une maison neuve dans une vieille ville nous contrarie toujours." Si M. Théophile Gauthier se promène beaucoup dans Paris, il doit être de tous les hommes le plus contrarié. Il est vrai que M. Gauthier s'exprimait ainsi en revenant d'Espagne, je le constate pour ne pas le brouiller avec M. Haussmann.

. Tout le monde connaît la délicieuse pièce de vers de Reboul sur *l'Ange et l'Enfant*. Admira-

teur de Reboul et de son œuvre, un écrivain qui n'a jamais aspiré au titre de poète, M. Alfred Nettement, a pensé, il y a bien des années, qu'au dessous de ce chef-d'œuvre de sensibilité et de poésie, on pourrait suspendre d'humbles couplets, en changeant le dénouement. Au lieu de partir avec l'ange qui l'appelle, l'enfant reste avec la mère :

Comme un lis à peine éclos penche
Languissamment sa tête blanche
Sous les ardeurs d'un ciel d'été,
Un enfant se mourrait ! Pleine d'alarmes,
Sa mère, hélas ! versait des larmes,
Silencieuse à son côté.

Déjà l'ange gardien de cette jeune âme l'appelait, mais l'enfant hésitait à le suivre .

"Bon ange, disait-il, laisse-moi sur la terre ;
Des millions d'anges comme toi
Sont avec Dieu ; ma pauvre mère
Ici pour l'aimer n'a que moi."

Deux compositeurs ont été tentés par l'intérêt de ce petit drame. Le premier est mort en laissant sa musique inédite. Une jeune personne d'un talent très-remarquable comme pianiste, et qui joint à ce talent celui de compositeur, Mlle. Eugénie Mathieu, vient de faire paraître sous ce titre : *Larmes d'ange*, ces paroles mises en musique ; et ceux qui ont entendu ce morceau ont admiré le sentiment et la suavité de la mélodie. Quand une voix fraîche et harmonieuse chante cette composition musicale de Mlle. Mathieu, il est difficile de ne pas se sentir ému. L'ange se laisse attendrir par le touchant amour de l'enfant pour sa mère :

" Ami, Dieu le permet, reste donc sur la terre.
Le ciel est moins beau qu'un devoir,
C'est aimer Dieu qu'aimer sa mère.
Je repars seul ; frère, au revoir !"

L'auteur des paroles, qui ne les destinait pas à la publicité, les regarde comme une petite pâquerette des champs jetée sur la tombe du grand poète Reboul ; mais il nous laisse à notre aise pour louer la musique de Mlle. Mathieu.